INDUSTRIE CANADA

2014-2015

Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

Cette publication est également offerte par voie électronique en version HTML :
www.ic.gc.ca/eic/site/017.nsf/fra/h_07545.html

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (Braille, gros caractères), veuillez remplir le formulaire de demande de publication ou communiquer avec le :

Centre de services Web
Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189
Téléphone (Ottawa) : 613-954-5031
TTY : 1-866-694-8389
Les heures de bureau sont de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est).
Courriel : info@ic.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne ou communiquer avec le Centre de services Web aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, 2016

N° de catalogue Iu1-17F-PDF
ISSN 2368-3597

Also available in English under the title 2014–15 Departmental Performance Report

Table des matières

Message des ministres 5

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation 7

Profil de l'organisation 7

Contexte organisationnel 8

Dépenses réelles 15

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 19

Tendances relatives aux dépenses du Ministère 20

Dépenses par crédit voté 20

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 21

Résultat stratégique : Le marché canadien est efficace et concurrentiel

Programme : Cadres et réglementation du marché 21

Sous-programme : Mesure commerciale 23

Sous-programme : Faillite et insolvabilité 25

Sous-programme : Constitution en société sous le régime fédéral 27

Sous-programme : Propriété intellectuelle 29

Sous-programme : Accès au marché 31

Sous-programme : Programme des consommateurs 33

Programme : Concurrence dans le marché et investissements 35

Sous-programme : Application des lois sur la concurrence 37

Sous-programme : Examen des investissements 39

Programme : Spectre, télécommunications et économie numérique 40

Sous-programme : Politiques et lois sur le spectre et les télécommunications 42

Sous-programme : Gestion et réglementation du spectre 45

Sous-programme : Recherche et innovation dans le domaine des technologies des communications 47

Résultat stratégique : Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne

Programme : Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation 50

Sous-programme : Politiques et analyses scientifiques et technologiques 51

Sous-programme : Partenariats en sciences et en technologie 54

Programme : Financement de la recherche-développement industrielle 56

Sous-programme : Innovation dans le secteur de l'automobile 58

Sous-programme : Innovation dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense 60

Résultat stratégique : Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives

Programme : Recherche, financement et services pour les petites entreprises 63

Sous-programme : Croissance et financement des petites entreprises 64

Sous-programme : Services aux entreprises 66

Programme : Compétitivité et capacité industrielles 68

Sous-programme : Politiques et analyses propres aux industries 69

Sous-programme : Capacité de construction navale 71

Sous-programme : Retombées industrielles et régionales 73

Programme : Développement économique des collectivités 74

Sous-programme : Développement économique du Nord de l'Ontario 76

Sous-programme : Accès aux ordinateurs et à Internet 78

Services internes 81

Section III : Renseignements supplémentaires 85

Faits saillants des états financiers 85

États financiers 85

Tableaux de renseignements supplémentaires 90

Dépenses fiscales et évaluations 91

Section IV : Coordonnées de l'organisation 93

Annexe : Définitions 95

Notes de fin de document 98

Message des ministres

Nous sommes heureux de présenter ce rapport sur les activités clés à Industrie Canada en 2014-2015.

Les objectifs primordiaux pour le portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique sont d'aider les entreprises canadiennes à croître, à innover et à exporter de manière à stimuler le développement économique et créer des emplois de qualité ainsi que de la richesse pour les Canadiens de toutes les régions; d'aider les petites entreprises à prendre de l'expansion grâce au commerce et à l'innovation; de favoriser le tourisme au Canada; et de promouvoir et soutenir la recherche scientifique et l'intégration des considérations scientifiques dans nos décisions relatives aux investissements et aux politiques. Nous sommes déterminés à travailler en étroite collaboration avec nos collègues et les intervenants de l'ensemble de ces domaines divers afin d'atteindre ces objectifs.

C'est avec plaisir que nous présentons le Rapport ministériel sur le rendement d'Industrie Canada pour l'exercice 2014-2015.

L'honorable Navdeep Bains
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

L'honorable Kirsty Duncan
Ministre des Sciences

L'honorable Bardish Chagger
Ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique :
L'honorable Navdeep Bains, C.P., député

- L'honorable James Moore, C.P., député (ministre responsable en 2014-2015)

Ministre des Sciences :
L'honorable Kirsty Duncan, C.P., députée

Ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme :
L'honorable Bardish Chagger, C.P., députée

Sous-ministre :
John Knubley

Portefeuille ministériel :
Industrie (nom du portefeuille pour 2014-2015)

Année de création :
Incorporée en 1892

Principales autorités législatives :
La loi constituant Industrie Canada est la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, L.C. 1995, ch. I[1]

N.B. : En Novembre 2015, le nom du ministère a été changé à l'Innovation, des Sciences et de du Développement économique Canada.

Contexte organisationnel

Raison d'être

Industrie Canada a pour mission de favoriser l'essor d'une économie canadienne concurrentielle et axée sur le savoir.

Le Ministère travaille avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché efficace et concurrentiel.

Industrie Canada a pour mandat de contribuer à rendre l'industrie du pays plus productive et plus concurrentielle dans l'économie mondiale, et d'améliorer ainsi le bien-être social et économique des Canadiens.

Responsabilités

Industrie Canada intervient dans une vaste gamme de dossiers liés à l'industrie et à la technologie, aux échanges, au commerce, à la science, à la consommation, aux sociétés par actions et aux valeurs mobilières, à la concurrence et aux restrictions au commerce, aux poids et mesures, à la faillite et à l'insolvabilité, aux brevets et aux droits d'auteur, à l'investissement, à la petite entreprise et au tourisme.

En 2014-2015, douze ministères et organismes fédéraux ont constitué le portefeuille de l'Industrie.[2] Industrie Canada travaille en partenariat avec les membres du portefeuille de l'Industrie pour mobiliser des ressources et exploiter des synergies dans un certain nombre de domaines, afin de faire progresser l'objectif du gouvernement du Canada consistant à bâtir une économie fondée sur le savoir dans toutes les régions du Canada et à faire avancer son programme centré sur l'emploi et la croissance.

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes (AAP)

L'architecture d'alignement des programmes (AAP) d'Industrie Canada est un inventaire de tous les programmes du Ministère. Ils sont décrits en fonction des liens logiques et hiérarchiques qui les unissent et des résultats stratégiques auxquels ils contribuent. L'AAP permet également de relier de façon claire les ressources financières et non financières à chaque programme.

Résultat stratégique : *Le marché canadien est efficace et concurrentiel*

Programme : Cadres et réglementation du marché

- Sous-programme : Mesure commerciale
- Sous-programme : Faillite et insolvabilité
- Sous-programme : Constitution en société sous le régime fédéral
- Sous-programme : Propriété intellectuelle
- Sous-programme : Accès au marché
- Sous-programme : Programme des consommateurs

Programme : Concurrence dans le marché et investissements

- Sous-programme : Application des lois sur la concurrence
- Sous-programme : Examen des investissements

Programme : Spectre, télécommunications et économie numérique

- Sous-programme : Politiques et lois sur le spectre et les télécommunications
- Sous-programme : Gestion et réglementation du spectre
- Sous-programme : Recherche et innovation dans le domaine des technologies des communications

Résultat stratégique : *Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne*

Programme : Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation

- Sous-programme : Politiques et analyses scientifiques et technologiques
- Sous-programme : Partenariats en sciences et en technologie

Programme : Financement de la recherche-développement industrielle

- Sous-programme : Innovation dans le secteur de l'automobile
- Sous-programme : Innovation dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense

Résultat stratégique : Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives

Programme : Recherche, financement et services pour les petites entreprises

- Sous-programme : Croissance et financement des petites entreprises
- Sous-programme : Service aux entreprises

Programme : Compétitivité et capacité industrielles

- Sous-programme : Politiques et analyses propres aux industries
- Sous-programme : Capacité de construction navale
- Sous-programme : Retombées industrielles et régionales

Programme : Développement économique des collectivités

- Sous-programme : Développement économique du Nord de l'Ontario
- Sous-programme : Accès aux ordinateurs et à Internet

Services internes

Priorités organisationnelles

Priorité	Type	Résultat stratégique
Privilégier le marché	Permanent	Le marché canadien est efficace et concurrentiel
Sommaire des progrès		
• La *Loi sur l'équité à la pompe*, qui a modifié la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz* et la *Loi sur les poids et mesures*, et les modifications réglementaires connexes sont entrées en vigueur le 1er août 2014. • Industrie Canada s'est préparée pour la mise aux enchères de fréquences de la bande de 2500 MHz, qui a eu lieu en avril 2015, en vue de stimuler la concurrence dans le secteur du sans-fil. • Les modifications à la *Loi sur les marques de commerce*, la *Loi sur les brevets* et la *Loi sur les dessins industriels* ont reçu la sanction royale en 2014-2015. • Les modifications à la *Loi sur la radiocommunication* ont reçu la sanction royale le 18 décembre 2014 et établi des sanctions administratives pécuniaires en tant que nouveau mécanisme de surveillance de la conformité et d'application de la loi.		

Priorité	Type	Résultat stratégique
Promouvoir l'économie du savoir	Permanent	Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne
Sommaire des progrès		
• En 2014-2015, Industrie Canada a soutenu l'élaboration d'une stratégie fédérale des sciences, de la technologie et de l'innovation actualisée. Le Ministère a appuyé l'ouverture d'un dialogue avec les parties prenantes et a mené des recherches et des analyses pour améliorer la compréhension des systèmes nationaux et internationaux d'innovation. • Il a continué de contribuer à la promotion de la capacité d'innovation du Canada et de son savoir-faire. Le Ministère est en train de traiter les premiers projets du Programme de démonstration de technologies, et des annonces publiques prévues à la fin de l'exercice 2015-2016. • Industrie Canada a mis en œuvre les changements déjà annoncés à l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense. Les modifications visent à réduire le fardeau administratif et fournir une incitation supplémentaire aux entreprises, particulièrement les petites et moyennes entreprises, à investir dans la R-D, tout en veillant à ce que les Canadiens en tirent profit en obtenant des possibilités d'affaires de grande valeur. • Les investissements dans le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile en 2014-2015 ont contribué au développement et à la commercialisation de nouveaux produits, y compris de matériaux de pointe et de technologies avancées de réduction des émissions, ainsi que de procédés et installations de fabrication souples, modernisés ou élargis.		

Priorité	Type	Résultat stratégique
Appuyer les entreprises	Permanent	Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives

Sommaire des progrès

- La Politique des retombées industrielles et technologiques a été lancée pour faire en sorte que les approvisionnements de défense et de sécurité futurs soient mieux mis à profit afin de créer des emplois et de la croissance économique au Canada.
- Industrie Canada a collaboré avec FedDev Ontario pour lancer le Fonds de fabrication de pointe. En particulier, le Ministère a évalué l'innovation et les retombées économiques, ainsi que la pertinence pour le marché de la R-D et des projets de fabrication avancée.
- Industrie Canada a continué de favoriser la croissance et la compétitivité des petites entreprises et des coopératives. Il a aussi encouragé l'esprit d'entreprise en offrant des programmes comme le Programme de financement des petites entreprises du Canada et PerLE. Il a aussi mis en place des politiques visant à accroître l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises.
- Le Ministère a lancé de nouvelles initiatives ciblées par l'intermédiaire de FedNor, pour améliorer la programmation dans des domaines comme les stages jeunesse dans les PME et la capacité de développement économique des communautés rurales et des Premières Nations.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Assurer la saine gestion	Permanent	Tous les résultats stratégiques

Sommaire des progrès

- Industrie Canada a poursuivi son travail sur Objectif 2020 en renforçant les volets revitalisation et mobilisation de son plan d'action et en modifiant sa structure de gouvernance. Le plan d'action favorise une vaste participation en sollicitant les contributions directes des employés pour la planification intégrée, les pratiques de ressources humaines, les communications internes, l'élaboration de politiques, l'innovation et l'exécution des programmes. Le Ministère a mis en application le gel du budget de fonctionnement à l'échelle du gouvernement et l'a géré en grande partie grâce à l'attrition, tout en continuant de remplir son mandat et de réaliser ses principales activités.
- Le Ministère a également axé ses efforts sur la mise en œuvre des initiatives de transformation pangouvernementales en technologies et gestion de l'information, finances et gestion des ressources humaines grâce aux initiatives en cours comme Gouvernement ouvert, GCDocs et le Projet de regroupement des services de paie.
- Le Ministère s'est concentré sur son effectif, ses milieux de travail et son leadership grâce à diverses initiatives, notamment : renforcer le programme de gestion du rendement par la mise en application de la Directive sur la gestion du rendement et la tenue d'ateliers de renforcement des capacités connexes pour les gestionnaires; poursuivre le travail sur le recrutement selon une approche ministérielle et le perfectionnement de conseillers en politiques; revitaliser la collectivité des gestionnaires d'Industrie Canada, qui dirige les initiatives ministérielles visant à favoriser l'innovation, en encourageant la participation et en multipliant les possibilités de perfectionnement professionnel pour les gestionnaires.

Analyse des risques

Principaux risques

Risques	Stratégies d'atténuation du risque	Liens à l'architecture d'alignement des programmes
La capacité du Ministère de gérer la libération de fréquences du spectre pour les services mobiles pourrait ne pas suivre la cadence de la demande de nouveaux services qui est en croissance rapide.	En 2014-2015, Industrie Canada a tenu des consultations sur le renouvellement des licences pour les fréquences du spectre disponibles dans la bande de 3500 MHz et la réaffectation de la bande de 600 MHz pour utilisation par les services mobiles commerciaux. Le Ministère a également publié des décisions concernant les licences des bandes pour les services sans fil évolués 3 et 4 bandes, avec une mise aux enchères pour la première catégorie en mars 2015. Des préparatifs ont été effectués pour la mise aux enchères de la bande de 2500 MHz en avril 2015.	**Résultat stratégique** : Le marché canadien est efficace et concurrentiel **Programme** : Spectre, télécommunications et économie numérique
En raison de leur complexité inhérente et des conditions changeantes du marché, les débours dans le cadre de certains des programmes d'Industrie Canada pour appuyer la recherche-développement pourraient se faire moins rapidement que prévu et les bénéfices escomptés pourraient ne pas être réalisés.	Afin de s'assurer que ses programmes répondent aux besoins des parties intéressées, le Ministère a instauré des changements, pour donner suite aux recommandations du rapport Au-delà de l'horizon : les intérêts et l'avenir du Canada dans l'aérospatiale. Cette démarche englobait la tenue de consultations avec des intervenants sur le Programme de démonstration de technologies (PDT) pour obtenir des commentaires sur la conception et l'exécution des programmes ainsi que les résultats. Industrie Canada a également travaillé à faire connaître ses programmes et à susciter l'intérêt en menant des activités de sensibilisation pour fournir des renseignements généraux et de l'information sur le processus de demande de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense et le PDT.	**Résultat stratégique** : Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne **Programme** : Financement de la recherche-développement industrielle

L'environnement du risque d'Industrie Canada est modelé par le mandat et les objectifs du Ministère, les politiques et priorités du gouvernement ainsi que les tendances économiques, sociales et technologiques générales.

Pour 2014-2015, les priorités d'Industrie Canada comprenaient la préparation de la mise aux enchères de fréquences pour appuyer de nouvelles technologies et de nouveaux services sur le marché canadien. Le Ministère a aussi mis à jour la stratégie fédérale des sciences, de la technologie et de l'innovation visant à renforcer l'adoption par le secteur privé des résultats des investissements canadiens dans le domaine des sciences et de la technologie, du savoir et de l'innovation. Pour concrétiser ces priorités et obtenir les résultats escomptés des programmes, le Ministère a cerné et géré les risques qui leur sont associés.

Le tableau ci-dessus présente les principaux risques du Profil de risque ministériel d'Industrie Canada 2014-2015, qui fait partie d'une approche de gestion intégrée sur mesure destinée à atténuer les risques qui pourraient entraver la capacité globale du Ministère d'exécuter son mandat. Cette approche répond aux besoins du Ministère pour une saine gestion des risques et lui permet de surveiller les stratégies d'atténuation et les plans d'action adoptés en réponse aux risques d'entreprise.

Dépenses réelles

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)*
1 077 743 513	1 129 505 513	1 326 485 054	1 097 414 496	(32 091 017)

* L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles tient compte des fluctuations dans les dépenses des programmes individuels, comme on peut le voir dans l'Explication du sommaire de rendement ci-dessous.

Ressources humaines (équivalents temps plein - ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (réel moins prévu) 2014-2015
4 713	4 667	(46)

Sommaire du rendement budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (dollars)

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013
Résultat stratégique : Le marché canadien est efficace et concurrentiel								
Cadres et réglementation du marché (1)	54 391 487	54 391 487	56 111 095	65 096 565	226 588 256	50 785 898	51 872 092	34 882 416
Concurrence dans le marché et investissements (2)	46 211 463	46 211 463	47 089 170	47 054 762	49 501 679	48 628 680	47 114 308	49 730 971
Spectre, télécommunications et économie numérique (3)	114 149 657	114 149 657	109 811 139	104 991 791	125 254 348	123 580 591	142 157 667	173 798 127
Total partiel du résultat stratégique	**214 752 607**	**214 752 607**	**213 011 404**	**217 143 118**	**401 344 283**	**222 995 149**	**241 144 067**	**258 411 514**

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013
Résultat stratégique : Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne								
Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation (4)	319 889 018	319 889 018	304 380 758	302 630 758	314 097 657	313 406 524	210 195 989	415 896 394
Financement de la recherche-développement industrielle (5)	262 634 343	281 396 343	287 630 154	294 782 380	266 607 114	220 998 346	330 580 008	349 193 500
Total partiel du résultat stratégique	**582 523 361**	**601 285 361**	**592 010 912**	**597 413 138**	**580 704 771**	**534 404 870**	**540 775 977**	**765 089 894**
Résultat stratégique : Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives								
Recherche, financement et services pour les petites entreprises (6)	95 390 065	95 390 065	86 768 345	84 478 745	89 667 650	91 428 836	85 577 041	81 516 335
Compétitivité et capacité industrielles (7)	31 560 065	31 560 065	34 249 228	34 257 507	32 900 839	31 303 195	37 132 066	44 123 977
Développement économique des collectivités (8)	61 707 284	61 707 284	150 391 867	137 911 498	85 133 251	83 737 928	72 366 822	78 756 979
Total partiel du résultat stratégique	**188 657 414**	**188 657 413**	**271 407 440**	**256 647 750**	**207 701 740**	**206 469 959**	**195 075 929**	**202 397 291**
Services internes Total partiel (9)	**91 810 131**	**124 810 133**	**127 072 400**	**131 629 048**	**136 734 260**	**133 544 518**	**138 479 491**	**131 684 019**
Total (10)	**1 077 743 513**	**1 129 505 513**	**1 203 502 156**	**1 202 833 054**	**1 326 485 054**	**1 097 414 496**	**1 115 475 464**	**1 357 582 718**

Explication du sommaire de rendement

Résultat stratégique : Le marché canadien est efficace et concurrentiel

1. Les autorisations totales pouvant être utilisées rendent compte en grande partie du sous-programme de la propriété intellectuelle, qui comprend des excédents accumulés par l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) depuis sa création en 1994. L'OPIC est un organisme relevant du Ministère qui est entièrement financé par les revenus qu'il génère. L'intention est de ne pas dépenser la partie surplus accumulé au cours d'un exercice quelconque, mais d'y puiser en cas de besoin (p. ex., pour le programme de modernisation informatique de l'OPIC).

2. L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond aux coûts en cours d'exercice liés aux besoins en matière de rémunération, engagés pour s'acquitter des obligations juridiques de l'employeur (p. ex., le congé parental), ainsi qu'à une réaffectation à l'interne des fonds requis pour absorber la hausse de coût des services juridiques.

3. L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond aux coûts en cours d'exercice liés aux besoins en matière de rémunération, engagés pour s'acquitter des obligations juridiques de l'employeur (p. ex., le congé parental), ainsi qu'à une réaffectation à l'interne des fonds requis pour absorber la hausse de coût des services juridiques et au financement supplémentaire reçu en cours d'année pour le Projet de modernisation des applications du spectre et le Centre de recherches sur les communications, ainsi que d'autres rajustements mineurs. Il tient également compte des réaffectations à l'interne pour le regroupement des ressources de TI.

Résultat stratégique : Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne

4. Les écarts en vertu du programme Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation sont des fluctuations normales dues à des changements dans le financement approuvé des programmes de subventions et de contributions. L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles tient compte du financement supplémentaire reçu pendant l'année pour l'Institut d'informatique quantique et Mitacs Inc., ainsi que de la réduction du financement prévu dans la loi pour Génome Canada.

5. L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique principalement par une demande au programme inférieure aux prévisions et les transferts internes approuvés depuis l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) vers le Programme de développement du Nord de l'Ontario (PDNO), Mitacs Inc. et les stages pour les jeunes. Vous trouverez d'autres renseignements à la section II du présent rapport, aux paragraphes sur le programme Financement de la recherche-développement industrielle et ses sous-programmes.

Résultat stratégique : Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives

6. L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique par une baisse du nombre de demandes reçues et des paiements effectués pour les prêts non remboursés en vertu du Programme de financement des petites entreprises du Canada, attribuable principalement à une réduction dans le nombre de prêts consentis au cours des dernières années.

7. L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales pouvant être utilisées correspond aux coûts en cours d'exercice liés aux besoins en matière de rémunération, engagés pour s'acquitter des obligations juridiques de l'employeur (p. ex., le congé parental).

8. L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond au transfert interne entre l'ISAD et le PDNO et le programme Jeunes stagiaires. Il comprend aussi le financement supplémentaire reçu pendant l'exercice pour Ordinateurs pour les écoles, Ordinateurs pour les écoles – Programme d'acquisition d'une expérience professionnelle et le programme Un Canada branché.

Services internes

9. Les écarts entre le Budget principal des dépenses et les dépenses prévues, les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses réelles au titre des services internes apparaissent chaque année et sont dues, en partie, au modèle de financement du Ministère, selon lequel une grande partie de son budget de base provient de remboursements et des redevances reçues à l'appui assuré en vertu des anciens programmes de contributions. Cette fraction varie d'année en année, et est accessible chaque année par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses; il n'en est jamais tenu compte dans le Budget principal des dépenses.

   L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales pouvant être utilisées correspond aux coûts en cours d'exercice liés aux besoins en matière de rémunération, engagés pour s'acquitter des obligations juridiques de l'employeur (p. ex., le congé parental), ainsi qu'à des réaffectations à l'interne pour le regroupement des ressources de TI.

Totaux

10. L'écart dans les dépenses prévues de 2014-2015 et celles de 2015-2016 est principalement dû au nouveau financement prévu en 2014 pour le nouveau programme Un Canada branché.

De l'information complémentaire se trouve à la section Analyse des programmes et sous-programmes par résultat stratégique du présent rapport.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2014 – 2015 avec le cadre pangouvernemental (dollars)[3]

Résultats stratégiques	Programmes	Secteurs de dépenses	Résultats du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2014-2015
Le marché canadien est efficace et concurrentiel	Cadres et réglementation du marché	Affaires économiques	Un marché équitable et sécurisé	50 785 898
	Concurrence dans le marché et investissements	Affaires économiques	Un marché équitable et sécurisé	48 628 660
	Spectre, télécommunications et économie numérique	Affaires économiques	Un marché équitable et sécurisé	123 580 591
Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne	Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	313 406 524
	Financement de la recherche-développement industrielle	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	220 998 346
Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives	Recherche, financement et services pour les petites entreprises	Affaires économiques	Une croissance économique forte	91 428 836
	Compétitivité et capacité industrielles	Affaires économiques	Une croissance économique forte	31 303 195
	Développement économique des collectivités	Affaires économiques	Une croissance économique forte	83 737 928

Total des dépenses par secteur de dépenses (dollars)

Secteurs de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles (hormis les services internes)
Affaires économiques	1 004 695 380	963 869 978
Affaires sociales	0	0
Affaires internationales	0	0
Affaires gouvernementales	0	0

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

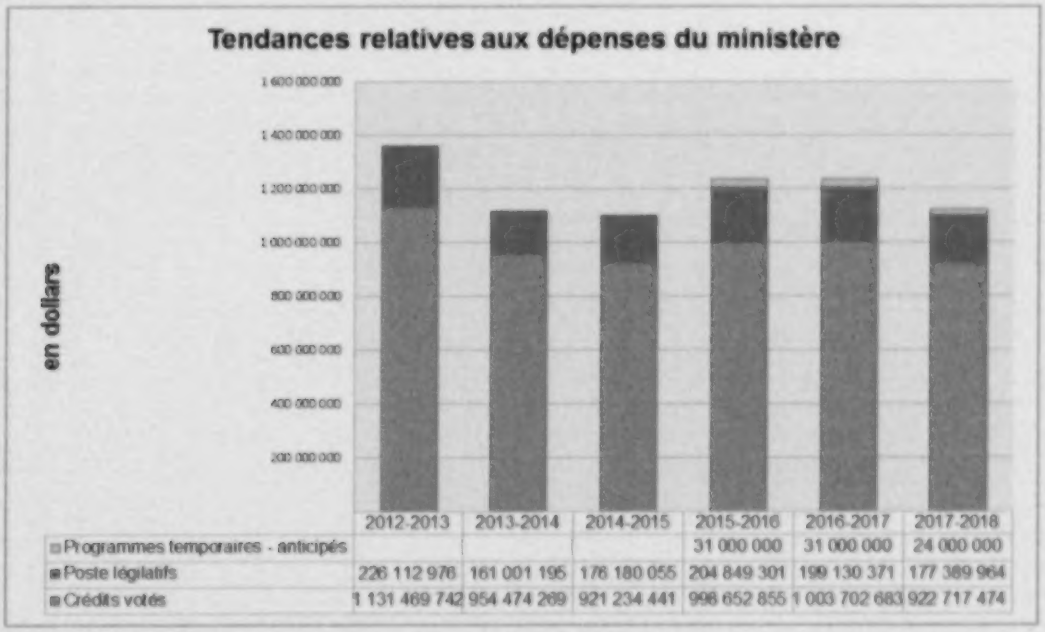

Les programmes temporarisés pour lesquels un financement renouvelé est prévu incluent CANARIE Inc., Futurpreneur Canada (se termine en 2016-2017) et le Conseil des académies canadiennes.

L'écart dans les dépenses prévues de 2014-2015 et celles de 2015-2016 est principalement dû au nouveau financement prévu en 2014 pour le nouveau programme Un Canada branché.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits votés et des dépenses législatives d'Industrie Canada, veuillez consulter les *Comptes publics du Canada 2015* sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.[4]

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique : *Le marché canadien est efficace et concurrentiel*

Industrie Canada favorise la compétitivité en élaborant et en administrant des politiques-cadres économiques qui sont propices à la concurrence, à l'innovation, à l'investissement et à l'entrepreneuriat et qui suscitent la confiance des consommateurs, des investisseurs et des entreprises.

Programme : Cadres et réglementation du marché

Description

Ce programme réglemente et surveille divers aspects du marché canadien, notamment la métrologie commerciale, l'insolvabilité, la régie des sociétés dont la constitution en société sous le régime fédéral, la concurrence, la propriété intellectuelle, l'accès au marché et la consommation. Le programme permet d'élaborer et d'administrer les lois, les règlements, les politiques et les procédures du cadre; d'élaborer, d'établir et de s'assurer que ceux-ci respectent les réformes réglementaires et les normes connexes; en plus de consulter les diverses parties intéressées ainsi que les organismes du portefeuille. Dans l'ensemble, ce programme profite aux entreprises et aux consommateurs canadiens en assurant l'intégrité du marché.

Ressources financières budgétaires : Cadres et réglementation du marché (dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
54 391 487	54 391 487	226 588 256	50 785 898	(3 605 590)

Ressources humaines (équivalents temps plein - ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
1 770	1 699	(71)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les normes de service sont respectées	Le pourcentage moyen des normes de services respecté	91 %	98 %
Les cadres et la réglementation du marché canadien sont conformes aux normes internationales	Classement du Canada parmi les pays du G7 en matière d'efficacité du cadre et de la réglementation du marché pour le démarrage d'une entreprise, la résolution des cas d'insolvabilité et la propriété intellectuelle	1er	3e

Analyse du rendement : Cadres et réglementation du marché

La *Loi sur l'équité à la pompe*, qui a modifié la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz* et la *Loi sur les poids et mesures*, et les modifications réglementaires connexes sont entrées en vigueur le 1er août 2014. Les modifications ont augmenté les amendes imposées par les tribunaux et instauré des inspections périodiques obligatoires pour les pompes à essence, les balances et d'autres types d'appareils de mesure, ainsi que des sanctions administratives pécuniaires en cas de non-conformité.

Les modifications à la *Loi sur les marques de commerce*, la *Loi sur les brevets* et la *Loi sur les dessins industriels* ont reçu la sanction royale en 2014-2015. Ces modifications permettront de mieux harmoniser le cadre national en matière de propriété intellectuelle (PI) aux pratiques internationales et donneront au Canada la possibilité d'adhérer aux divers traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le Ministère a également continué à améliorer la transparence dans l'administration des droits de PI au Canada, à aider les PME à choisir les dispositions de protection de la PI les mieux adaptées et à réduire les formalités administratives en simplifiant les activités et en diminuant le temps de traitement global pour la délivrance de droits de PI.

Le Ministère a participé au Comité de la politique à l'égard des consommateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques afin de guider les révisions futures des *Lignes directrices régissant la protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique*, en contribuant à deux documents d'orientation de politiques liés au commerce électronique.

Les autorisations totales pouvant être utilisées correspondent en grande partie au sous-programme de la propriété intellectuelle, qui comprend les excédents accumulés par l'OPIC depuis sa création en 1994. L'OPIC est un organisme relevant du Ministère qui est entièrement financé par les revenus qu'il génère. L'intention est de ne pas dépenser la partie surplus accumulé au cours d'un exercice quelconque, mais d'y puiser en cas de besoin (p. ex., pour le programme de modernisation informatique de l'OPIC).

Le Canada se classait au premier rang des pays du G7 pour ce qui est de l'efficacité de l'encadrement du marché et des règlements pour le démarrage d'une entreprise et la propriété intellectuelle, mais seulement au sixième rang pour ce qui est de la résolution de dossiers d'insolvabilité, selon la résolution d'un cas hypothétique, ce qui se soldait par une évaluation moyenne correspondant à la troisième place.

Sous-programme : Mesure commerciale

Description

Ce programme assure l'intégrité et l'exactitude des transactions financières fondées sur des mesures et il est seul à pouvoir administrer et appliquer les lois fédérales qui régissent la métrologie commerciale au Canada : la *Loi concernant les poids et mesures* et son Règlement et la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz* et son Règlement. Il protège les Canadiens contre les pertes découlant de mesures imprécises à tous les niveaux du commerce et il maintient la confiance des entreprises et des consommateurs au pays et à l'étranger dans les mesurages de biens et des services achetés ou vendus selon des mesures en veillant à ce que les balances, les pompes à essence, les compteurs d'électricité et de gaz naturel, et d'autres appareils de mesure utilisés au Canada respectent les normes d'exactitude et de rendement prévues par la loi. Ce programme élabore des politiques sur la métrologie commerciale, mène des enquêtes sur les pratiques de métrologie dans le marché canadien et oblige les organisations à prendre des mesures correctives lorsque des pratiques déloyales sont observées.

Ressources financières budgétaires : Mesure commerciale (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
30 179 545	31 350 026	1 170 481

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
295	276	(19)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des mesures utilisées dans le commerce qui sont précises au Canada	Pourcentage d'inspections dans le cadre de la surveillance du marché qui révèlent que les appareils inspectés mesurent avec exactitude	85 %	87 %
	Pourcentage d'évaluations de produits et de vérifications, effectuées par Mesures Canada, qui confirment que les fournisseurs de services autorisés ont les compétences nécessaires pour mener des inspections au nom de l'organisme	90 %	94 %

Analyse du rendement : Mesure commerciale

Le 1er août 2014, des modifications au *Règlement sur les poids et mesures* sont entrées en vigueur. Elles instauraient des inspections périodiques obligatoires dans la vente de pétrole au détail, les aliments au détail, les produits laitiers, l'exploitation minière, la foresterie, la pêche, les produits agricoles, les cultures céréalières et le secteur pétrolier du gros. Le Ministère travaille à mettre en place les inspections obligatoires au cours d'une période de deux à trois ans, en fonction du code postal de l'emplacement de l'appareil. Des entreprises du secteur privé autorisées par Mesures Canada effectueront les inspections.

Industrie Canada a publié sur son site Web de l'information pour les propriétaires d'appareils, pour leur faire connaître leurs nouvelles obligations en vertu de la loi, afin qu'ils puissent se conformer aux exigences et se renseigner sur les conséquences de la non-conformité.[7] Le Ministère a également créé des outils interactifs en ligne afin que les propriétaires puissent déterminer quand leurs appareils doivent subir une inspection et trouver un fournisseur de services autorisé qualifié pour effectuer l'inspection obligatoire.

En 2014-2015, les inspecteurs de Mesures Canada et les fournisseurs de services autorisés ont visité les propriétaires d'appareils afin de les informer des nouvelles exigences et de la façon de les respecter. Le Ministère continuera à élaborer des documents d'information pour améliorer la sensibilisation des propriétaires d'appareils aux nouvelles obligations prévues par la loi ainsi qu'aux amendes imposées par les tribunaux et aux sanctions administratives pécuniaires en cas de non-conformité.

L'écart entre le nombre prévu et le nombre réel d'ETP tient compte des difficultés de dotation des postes d'inspecteur en raison d'un marché du travail très avantageux pour les personnes ayant des compétences techniques et une expérience en métrologie.

Sous-programme : Faillite et insolvabilité

Description

Ce programme supervise l'administration des actifs et le traitement des questions qui relèvent de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies par le biais du Bureau du surintendant des faillites qui agit à titre d'organisation établissant des recettes nettes en vertu d'un crédit dont les activités sont financées en partie par des frais d'utilisation. Il protège l'intégrité du système de faillite et d'insolvabilité en maintenant un cadre de réglementation efficace et efficient, fait connaître les droits et les responsabilités des intervenants, veille à ce que le cadre législatif et réglementaire soit respecté, tout en étant une source intégrale d'information sur les questions d'insolvabilité au Canada et le développement de politiques.

Ressources financières budgétaires : *Faillite et insolvabilité* (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
5 002 060	7 409 283	2 405 295

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
580	570	(10)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les actifs et les affaires sont administrés conformément aux lois sur l'insolvabilité	Pourcentage de syndics ayant un niveau de conformité satisfaisant	90 %	94,2 %
	Pourcentage de demandes et de plaintes auxquelles le Ministère a répondu dans les délais prévus par les normes de service	85 %	92,2 %

Analyse du rendement : Faillite et insolvabilité

En 2014-2015, Industrie Canada, par l'intermédiaire du Bureau du surintendant des faillites (BSF), a mis au point le volet destiné aux syndics du nouveau cadre de conformité axé sur les risques. Ce travail fait partie de la mise en œuvre pluriannuelle du cadre, qui établit les programmes de conformité des syndics, des débiteurs, des séquestres, des créanciers et des contrôleurs.

Pour améliorer la cohérence et la qualité des services que le BSF fournit, le Ministère a mis en œuvre un meilleur formulaire informatisé de plainte et de demande de renseignements ainsi qu'une mise à jour de l'outil libre-service pour les contrôleurs et les rapports.

Industrie Canada a tenu une consultation publique dans le cadre de l'examen prévu par la loi de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. Le rapport qui en a découlé, *Nouveau départ : un examen des lois canadiennes en matière d'insolvabilité*, a été déposé au Parlement le 21 octobre 2014.[v] La consultation a révélé que les lois canadiennes sur l'insolvabilité répondent bien aux besoins des consommateurs et des entreprises du Canada, et que ce fut particulièrement le cas après le ralentissement économique de 2008. Les intervenants ont également noté que le Canada doit s'assurer que ces lois évoluent afin de répondre aux besoins des Canadiens et de tenir compte des changements de l'économie canadienne et du marché mondial.

Les chiffres du tableau des ressources financières ci-dessus représentent les dépenses nettes pour le BSF, soit la différence entre les dépenses et les recettes. L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales pouvant être utilisées correspond aux coûts en cours d'exercice liés aux besoins en matière de rémunération, engagés pour s'acquitter des obligations juridiques de l'employeur (p. ex., le congé parental).

Sous-programme : *Constitution en société sous le régime fédéral*

Description

Ce programme permet aux Canadiens et aux entreprises (à l'exception des institutions financières) de se constituer en société sous le régime fédéral conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, la *Loi sur les chambres de commerce*, la *Loi canadienne sur les coopératives*, et la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, ou d'effectuer des transactions en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Ce programme permet également de délivrer et d'enregistrer des documents officiels sous le Grand Sceau du Canada. Ses principaux secteurs d'activité sont la constitution en société et les services connexes (comme la fusion ou la modification de la charte d'une société), la dissolution des sociétés, les décisions portant sur l'utilisation des dénominations sociales, la collecte et la diffusion de renseignements sur les sociétés de régime fédéral, les activités de conformité et d'exécution associées aux lois qu'il administre, ainsi que l'élaboration de politiques et de règlements sur la constitution en société. Les activités de ce programme sont financées en partie par des frais d'utilisation. Les activités du programme touchent directement les entreprises canadiennes, les organismes sans but lucratif et les autres personnes morales.

Ressources financières budgétaires : Constitution en société sous le régime fédéral (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
62	65	3

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Conformité des entreprises constituées en société sous le régime fédéral aux lois et règlements des entreprises	Pourcentage d'entreprises constituées en société sous le régime fédéral qui se conforment aux exigences de dépôt annuelles prévues par la loi	80 %	85 %
Les entreprises ont accès en temps opportun aux services de constitution en société et à l'information connexe	Pourcentage de normes de service publiées par Corporations Canada qui sont respectées ou surpassées	91 %	93 %
Prestation des services aux entreprises par voie électronique	Pourcentage de transactions effectuées en ligne	90 %	Certificat de constitution : 99 % Déclaration annuelle : 96 %

Analyse du rendement : Constitution en société sous le régime fédéral

En 2014-2015, Industrie Canada a travaillé à élaborer un remplacement pour NUANS, l'outil de recherche de nom d'entreprise utilisé par le gouvernement fédéral et plusieurs gouvernements provinciaux et territoriaux. Toutefois, en raison d'un délai d'approvisionnement, le lancement de la nouvelle plateforme a été reporté à 2015-2016.

Le Ministère a tenu des consultations avec des intervenants clés sur la fourniture d'une option en ligne pour les entreprises qui cherchent à fusionner. En novembre 2014, Industrie Canada a mis en œuvre ce service pour les intermédiaires enregistrés, qui exécutent divers services corporatifs pour le compte des sociétés.

En se fondant sur son analyse des résultats de la consultation sur les questions de gouvernance d'entreprise en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le Ministère a mis au point un ensemble de réformes ciblées sur les questions faisant consensus.[7]

Les chiffres du tableau des ressources financières ci-dessus représentent les dépenses nettes pour Corporations Canada, soit la différence entre les dépenses et les recettes. L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles tient compte des fonds supplémentaires reçus grâce au Budget supplémentaire des dépenses pour accéder aux redevances perçues pour l'utilisation du système NUANS.

Sous-programme : Propriété intellectuelle

Description

Ce programme élabore la politique canadienne sur la propriété intellectuelle et administre le système canadien des droits de propriété intellectuelle (PI), notamment les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur, les dessins industriels et les topographies de circuits intégrés. L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) qui est financé par un fonds renouvelable, recouvre ses coûts grâce aux frais d'utilisation, accorde et inscrit les droits de la PI, reconnaissant juridiquement certains efforts d'originalité et de créativité. Il diffuse également des renseignements relatifs à ces droits aux entreprises, aux établissements d'enseignement et aux Canadiens. Ce programme représente les intérêts du Canada en matière de propriété intellectuelle à l'étranger et s'assure que la politique à cet égard contribue à l'innovation, à la compétitivité et à la croissance économique et que les avantages du système de PI profitent aux Canadiens. Ses clients comprennent les demandeurs canadiens et étrangers requérant une protection pour de la PI, les utilisateurs des renseignements sur la PI et le milieu des affaires canadien.

Ressources financières budgétaires : Propriété intellectuelle (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
11 358 978	2 479 122	(8 879 856)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
986	926	(60)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cibles	Résultats réels
Les droits de PI sont administrés en temps opportun	Nombre moyen de mois nécessaires à partir de la date de dépôt jusqu'à l'enregistrement/l'octroi de fichiers de propriété intellectuelle	Dépôts de dessins industriels : 10,8 mois	11,8 mois
		Dépôts de brevets : 49,7 mois	40,3 mois
		Dépôts de marque de commerce : 27,3 mois	28,7 mois

Analyse du rendement : Propriété intellectuelle

Les modifications à la *Loi sur les marques de commerce*, la *Loi sur les brevets* et la *Loi sur les dessins industriels* ont reçu la sanction royale en 2014-2015. Ces modifications permettront de mieux aligner le cadre national en matière de PI avec les pratiques internationales et donneront au Canada la possibilité d'adhérer aux divers traités internationaux sur la PI. Par exemple, l'adhésion au traité sur les marques de commerce permettra aux entreprises d'obtenir une protection pour leurs marques de commerce dans un certain nombre de pays en déposant une seule demande internationale, dans une seule langue et une seule devise, auprès du Bureau international de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, ce qui réduira la paperasserie et les coûts pour les entreprises.

Des modifications à la réglementation pour le Régime canadien d'accès aux médicaments et le *Règlement sur les médicaments brevetés (avis de conformité)* ont été publiés en 2014-2015. En outre, la *Loi visant à combattre la contrefaçon de produits* a reçu la sanction royale et est maintenant en vigueur.

Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer la transparence dans l'administration des droits de PI au Canada, le Ministère a effectué une évaluation détaillée des données disponibles sur le site Web de l'OPIC. L'objet de la consultation était d'améliorer les fonctionnalités de recherche de la base de données pour continuer de faciliter l'accès aux données de PI.

En 2014-2015, le Ministère a commencé à mettre au point des outils novateurs pour les PME, y compris un séminaire et un outil pour les guider dans la conception de leur stratégie en matière de propriété intellectuelle et aussi un outil d'évaluation en ligne pour les aider à sélectionner la bonne protection de PI.

Dans la mise en œuvre de la méthodologie LEAN d'amélioration des processus, l'OPIC a continué à réduire le fardeau administratif en simplifiant ses activités et en réduisant le temps de traitement global pour l'enregistrement de droits de PI. En particulier, l'OPIC a amélioré le processus de réception des demandes et de validation des frais, en réduisant le délai de 14 jours à 48 heures et en réalisant un contrôle de qualité sur tous les nouveaux dossiers (par rapport à 50 p. 100 précédemment). Ces améliorations aideront les entreprises canadiennes à accéder aux marchés internationaux, à réduire les coûts et à attirer l'investissement étranger au Canada.

Le délai d'exécution pour les dépôts de brevets a été établi au moyen d'une moyenne des résultats des cinq années précédentes. L'amélioration réelle pour 2014-2015 a vu le délai passer de 42,7 mois, l'année précédente, à 40,3 mois. Le délai de traitement pour les dépôts de dessins industriels a été plus long que prévu, pendant que l'OPIC mettait en place une méthode premier entré, premier sorti de traitement des demandes. Par conséquent, le temps de traitement des dossiers anciens et complexes a fait croître le délai d'exécution moyen. Le délai de traitement pour les dépôts de demandes de marques de commerce a dépassé l'objectif parce que, en vertu de la loi actuelle, les demandeurs disposent de trois ans à compter de la date de dépôt de leur demande pour fournir une déclaration d'usage. Cette exigence a été modifiée à la suite de consultations publiques, de sorte que le délai d'exécution devrait s'améliorer une fois la modification entrée en vigueur. Aux termes de la nouvelle loi, les demandeurs n'auront plus besoin de fournir une déclaration d'utilisation avant de procéder à l'enregistrement.

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est attribuable aux besoins nets de l'OPIC moins élevés que prévu, principalement en raison d'un retard dans les investissements requis pour mettre à niveau l'infrastructure informatique de l'OPIC.

L'écart entre le nombre prévu et le nombre réel d'ETP est principalement dû au regroupement des ressources de TI au sein des services internes.

Sous-programme : Accès au marché

Description

Ce programme offre du soutien stratégique, administratif et opérationnel ainsi que des conseils au ministre de l'Industrie, au Comité sur le commerce intérieur, à son président et aux autres comités ou groupes de travail établis en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) ou par le Comité dans l'ensemble des gouvernement fédéral, provinciaux et territoriaux. L'objectif de l'ACI est de réduire ou d'éliminer, dans la mesure du possible, les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des investissements au Canada, et d'établir un marché intérieur ouvert, efficace et stable. Ce programme offre également des conseils stratégiques sur les initiatives bilatérales, régionales, plurilatérales et multilatérales, y compris les règlements et les normes, qui influent sur l'accès des entreprises canadiennes aux marchés mondiaux et l'élaboration de politiques d'encadrement du marché mondial. Ce programme utilise les fonds du paiement de transfert suivant : Corporation du Secrétariat du commerce intérieur.

Ressources financières budgétaires : Accès au marché (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
1 554 878	2 524 942	970 064

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
9	16	7

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les décideurs ont accès à des analyses éclairées sur les questions relatives au commerce intérieur et international touchant la compétitivité des industries canadiennes	Nombre d'initiatives concertées de recherche ou d'établissement de politiques commencées ou maintenues	3	3 (Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, Partenariat transpacifique et Accord sur le commerce intérieur)

Analyse du rendement : Accès au marché

En 2014-2015, Industrie Canada a appuyé trois initiatives concertées de recherche ou d'établissement de politiques, y compris la fourniture de conseils stratégiques à l'appui des négociations de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (qui ont été conclues en août 2014), du Partenariat transpacifique et de diverses autres négociations commerciales bilatérales.

Aussi, le Ministère a travaillé avec ses partenaires provinciaux et territoriaux pour appuyer le renouvellement du cadre du commerce intérieur du Canada, l'Accord sur le commerce intérieur. Le rapport *Un Canada, une économie nationale : Modernisation du commerce intérieur au Canada* a été publié.[8] On y énonce des principes directeurs pour la modernisation de l'actuel Accord sur le commerce intérieur.

Pour évaluer l'étendue des obstacles au commerce partout au Canada, le Ministère a entamé la création d'un nouvel indice des obstacles au commerce intérieur. L'indice jouera un rôle clé pour déceler les mesures qui limitent actuellement le commerce intérieur au Canada. Il aidera également à brosser un tableau clair des secteurs dans lesquels les gouvernements, les entreprises et les organisations devraient concentrer les réformes et les efforts stratégiques visant à faciliter la circulation des marchandises partout au Canada.

Le Ministère a financé quatre nouveaux projets afin de démontrer les avantages du libre-échange intérieur pour le Canada :

- Le Conseil des consommateurs du Canada identifiera comment les groupes de consommateurs peuvent contribuer à harmoniser le commerce entre les provinces et les territoires.
- Option consommateurs examinera les moyens de rendre plus positif le point de vue des Canadiens sur les mesures de protection des consommateurs partout au Canada.
- Le Centre pour la défense de l'intérêt public travaillera avec les Canadiens pour déterminer comment un nouvel accord sur le commerce intérieur pourrait modifier le règlement des différends et les régimes d'application de la loi pour y inclure un accès direct à l'intention des consommateurs.
- L'Union des consommateurs déterminera quelles sont les pratiques exemplaires de l'Union européenne et de l'Australie pour éliminer les obstacles au commerce intérieur et comment des barrières semblables peuvent être abolies au Canada.

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles tient compte des réaffectations en cours d'exercice de financement pour une initiative visant à réduire les obstacles au commerce intérieur.

L'écart entre le nombre prévu et le nombre réel d'ETP rend compte du renforcement de la capacité du Ministère à concrétiser les priorités du commerce intérieur au Canada. L'augmentation des ressources a facilité la promotion des priorités fédérales dans les négociations sur le commerce intérieur et l'exécution d'activités de recherche et de mobilisation dans le cadre d'une initiative visant à réduire les obstacles au commerce intérieur.

Sous-programme : Programme des consommateurs

Description

Ce programme fait la promotion des intérêts et de la protection des consommateurs canadiens de façon à leur permettre de participer efficacement au marché. Il appuie l'élaboration de politiques et l'harmonisation des règlements et des mesures de protection des consommateurs tant au pays qu'à l'étranger. Il contribue à la protection efficace des consommateurs en collaborant avec les organismes de protection provinciaux et territoriaux selon le chapitre 8 de l'Accord sur le commerce intérieur. Il cerne les enjeux

prioritaires pour les consommateurs et élabore des documents et des outils d'information et de sensibilisation à leur intention et les diffuse. Ce programme incite les organisations de consommateurs à s'autofinancer, ce qui les aide à contribuer à l'élaboration de politiques publiques en fournissant des données pertinentes et probantes dans l'intérêt des consommateurs. Ce programme utilise les fonds du paiement de transfert suivant : Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles.

Ressources financières budgétaires : Programme des consommateurs (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
4 702 406	4 323 862	(378 544)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
18	18	–

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les citoyens sont conscients des questions en matière de consommation sur le marché canadien	Nombre de visiteurs accédant à l'information sur la consommation d'Industrie Canada	1,2 million	1 805 567
Les décideurs ont accès à des analyses éclairées sur les enjeux touchant les consommateurs canadiens	Nombre d'initiatives concertées de recherche ou d'établissement de politiques commencées ou maintenues	3	4
	Nombre de fois où une analyse appuyée par Industrie Canada et réalisée par des organismes de consommateurs alimente les discussions sur les politiques publiques ou la couverture médiatique	12	14

Analyse du rendement : Programme des consommateurs

En 2014-2015, Industrie Canada a appuyé le processus de vote de l'Association canadienne de normalisation pour l'adoption à l'échelle nationale de la nouvelle norme CAN/CSA-ISO 1008, qui fournira aux entreprises des directives sur les opérations de commerce électronique entre les entreprises et les consommateurs. Cette norme devrait également rehausser la confiance des consommateurs qui réalisent des opérations de commerce électronique.

Le Ministère a participé au Comité de la politique à l'égard des consommateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques afin de guider les révisions futures des *Lignes directrices régissant la protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique*. En 2014-2015, le Ministère a contribué à deux documents d'orientation des politiques liées au commerce électronique : *Consumer Policy Guidance on Mobile and Online Payments* et *Consumer Policy Guidance on Intangible Digital Content Products*.

En travaillant avec le Comité des mesures en matière de consommation, Industrie Canada a organisé une réunion des sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la consommation en septembre 2014. Les sous-ministres ont dirigé le comité pour faire les travaux sur le partage de données, l'application de la loi et la conformité aux dispositions législatives de protection des consommateurs, les prêts sur salaire, la sensibilisation des consommateurs et le commerce électronique.

Avant que la *Loi canadienne anti-pourriel* n'entre en vigueur le 1er juillet 2014, les responsables du dossier à Industrie Canada ont travaillé avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et le Bureau du Commissaire à la protection de la vie privée pour rendre l'information et des outils de sensibilisation accessibles aux consommateurs, aux organismes et aux entreprises par l'entremise de combattrelepourriel.gc.ca. En juin et juillet 2014, 415 380 visiteurs ont accédé au site combattrelepourriel.gc.ca.

En 2014-2015, 17 projets de recherche ont été financés en vertu du Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles d'Industrie Canada, dont quatre pour examiner des questions relatives aux consommateurs entourant le commerce intérieur.[9] Ces projets sont mentionnés ci-dessus sous le sous-programme Accès au marché.

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles correspond aux fonds inutilisés par le Programme de contributions pour les organismes sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles.

Programme : Concurrence dans le marché et investissements

Description

Ce programme applique les lois fédérales relatives à l'enquête sur la conduite anticoncurrentielle et la réglementation générale des échanges et du commerce à l'égard

des pratiques commerciales, y compris l'examen des fusions et des investissements étrangers importants. Il protège, promeut et défend l'efficience des marchés d'une manière qui favorise la croissance économique et l'innovation, offrant aux consommateurs et aux entreprises des prix compétitifs et un plus grand choix de produits.

Ressources financières budgétaires : Concurrence dans le marché et investissements (dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
46 211 463	46 211 463	49 501 679	48 628 660	2 417 197

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
377	384	7

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les consommateurs bénéficient d'un marché compétitif	Économies annuelles estimatives réalisées par les consommateurs en raison des mesures prises par le Bureau pour faire cesser les activités anticoncurrentielles	225 millions de dollars	950 169 365 de dollars
Les examens opportuns et précis procurent de la certitude au marché	Pourcentage de fusions et d'investissements étrangers examinés en fonction des normes de service	Transactions non complexes : 90 % Transactions complexes : 85 %	Transactions non complexes : 98,82 % Transactions complexes : 90,91 %

Analyse du rendement : Concurrence dans le marché et investissements

En 2014-2015, Industrie Canada, par l'intermédiaire du Bureau de la concurrence (Bureau) et de la Direction générale de l'examen des investissements, a continué de définir et de produire des gains d'efficacité au niveau de ses activités consistant à analyser en profondeur les fusions et les investissements étrangers, en visant à procurer plus de certitude au marché.

Le Bureau a examiné des fusions dans tous les secteurs de l'économie, des plus modestes aux plus importantes, comme prescrit par la *Loi sur la concurrence*, afin de s'assurer qu'elles n'auront pas pour effet d'empêcher ou de diminuer sensiblement la concurrence.

Le Bureau a dépassé sa cible pour ce qui est des économies estimatives réalisées par les consommateurs en 2014-2015, en grande partie grâce à la conclusion d'un accord consensuel qui a donné lieu à des économies de plus de 875 millions de dollars par année.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond aux coûts en cours d'exercice liés aux besoins en matière de rémunération, engagés pour s'acquitter des obligations juridiques de l'employeur (p. ex., le congé parental), ainsi qu'à une réaffectation à l'interne des fonds requis pour absorber la hausse de coût des services juridiques.

Sous-programme : Application des lois sur la concurrence

Description

Ce programme est responsable de l'administration et de l'application de la *Loi sur la concurrence*, de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*, de la *Loi sur l'étiquetage des textiles* et de la *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux*. Le Bureau de la concurrence est un organisme indépendant d'application de la loi dont les activités sont financées en partie par des frais d'utilisation. Il protège et favorise les marchés concurrentiels en décelant les conduites anticoncurrentielles, les fausses représentations et celles trompeuses et les pratiques commerciales trompeuses en y mettant fin, ainsi qu'en les décourageant. Le Bureau de la concurrence examine également les transactions de fusion pour s'assurer qu'elles sont conformes à *Loi sur la concurrence*. Ce programme offre aussi des conseils aux législateurs et aux décideurs gouvernementaux, intervient ou fait des représentations auprès des conseils, des commissions et des tribunaux du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux dans le but de soutenir la concurrence comme moyen d'atteindre les objectifs stratégiques et réglementaires.

Ressources financières budgétaires : Application des lois sur la concurrence (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
44 006 593	46 621 232	2 614 639

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
363	369	6

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Dissuasion de comportements contraires à la *Loi sur la concurrence*	Valeur annuelle estimative associée à la dissuasion en raison des mesures de la mise en application de la loi prises par le Bureau de la concurrence	17 millions de dollars	20 758 665 $
Les consommateurs tirent profit de l'information leur permettant de prendre des décisions éclairées	Produits d'information du Bureau de la concurrence consultés	5 465 occurrences dans les médias	11 010 occurrences dans les médias
	Public atteint grâce aux médias grand public et aux médias sociaux	234,2 millions	425 millions

Analyse du rendement : Application des lois sur la concurrence

En 2014-2015, le Bureau a déployé plus d'efforts de promotion de la concurrence, notamment en incitant activement les entreprises, les consommateurs, les organismes de réglementation, le gouvernement et les partenaires internationaux à adopter des positions, des politiques et des comportements favorables à la concurrence. Le Bureau a également produit une analyse économique pour étayer les efforts de mise en application de la *Loi sur la concurrence* et les lois connexes.

Le Bureau a aussi combattu les cartels, protégé les Canadiens contre les entreprises qui abusent de leur position dominante et a examiné des cas de fausses représentations et celles trompeuses et de pratiques commerciales trompeuses. Par exemple, le Bureau a poursuivi son travail de protection des consommateurs contre les pratiques anticoncurrentielles dans l'industrie des chauffe-eau. On a aussi conclu un accord consensuel avec Rogers Communications Inc. selon lequel la facturation des services de messages texte payants prend fin, sauf quand les clients ont approuvé les frais, et selon lequel les consommateurs à qui ces services avaient été facturés devront être remboursés.

Le Bureau a revu sa méthode de calcul du nombre de produits d'information accédés, ce qui s'est traduit par une augmentation apparente de la couverture. On révisera la cible pour les années à venir.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond aux coûts en cours d'exercice liés aux besoins en matière de rémunération, engagés pour s'acquitter des obligations juridiques de l'employeur (p. ex., le congé parental), ainsi qu'à une réaffectation à l'interne des fonds requis pour absorber la hausse de coût des services juridiques.

Sous-programme : Examen des investissements

Description

Ce programme applique les dispositions de la *Loi sur Investissement Canada* en s'assurant que le ministre de l'Industrie dispose de l'information nécessaire pour déterminer si l'investissement étranger important est susceptible de représenter un bénéfice net pour le Canada et/ou qu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'un investissement puisse porter atteinte à la sécurité nationale. Cela est rendu possible en élaborant une politique sur l'investissement, en traitant les avis déposés par les investisseurs et en examinant les transactions relevant du champ d'application de la Loi.

Ressources financières budgétaires : Examen des investissements (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
2 204 670	2 057 428	(197 442)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
14	15	1

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Traitement en temps opportun des avis et des demandes d'investissement déposés par des investisseurs étrangers à des fins d'examen en vertu de la *Loi sur l'investissement Canada*	Temps requis pour traiter les avis (médiane)	5 jours	3.4 jours
	Temps requis pour traiter les demandes (médiane)	75 jours	72 jours

Analyse du rendement : Examens des investissements

En 2014-2015, Industrie Canada a reçu et traité 704 avis déposés par des investisseurs étrangers.

Le Ministère a aussi fourni au ministre l'information requise pour l'aider à déterminer si les divers investissements proposés sont susceptibles de représenter un bénéfice net pour le Canada. En 2014-2015, le ministre a approuvé 15 demandes à des fins d'examen.

Le temps requis (médiane) pour traiter les avis a été inférieur à ce qui avait été prévu grâce à l'automatisation plus efficace de la préparation des rapports et lettres de cheminement.

Programme : Spectre, télécommunications et économie numérique

Description

Ce programme permet aux Canadiens de profiter d'une économie numérique concurrentielle à l'échelle mondiale qui favorise l'innovation, la productivité et la prospérité future. Le programme est responsable d'élaborer et d'administrer les procédures, les normes et les règlements nationaux qui régissent les industries de la radiocommunication et des télécommunications. Il met également en œuvre les cadres législatifs et stratégiques visant à encourager la concurrence, l'innovation, l'investissement du secteur privé dans l'infrastructure numérique, la confiance dans le cybermarché et l'adoption accrue de technologies de l'information et des communications par les entreprises. Le programme permet de maximiser les avantages

pour le public du spectre par sa gestion efficace et efficiente, par l'attribution de licences de spectre et de radio, des enchères, et d'activités de conformité et d'application. Il protège les intérêts des Canadiens dans les télécommunications mondiales et il contribue au commerce international en ligne en négociant des traités et des accords internationaux. Ce programme réalise également des recherches avancées dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information afin de favoriser l'innovation et d'aider à l'élaboration de politiques, de règlements et à la réalisation de programmes.

Ressources financières budgétaires – Spectre, télécommunications et économie numérique (dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
110 149 657	110 149 657	125 250 588	123 080 591	6 430 934

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
650	693	(54)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le Canada a une économie numérique en expansion	Investissements des fournisseurs de services de télécommunications	8 milliards de dollars	8,2 milliards de dollars (2013)
	Pourcentage de la population abonnée à la large bande (1,5 Mbps et plus)	77 %	79 % (2013)

Analyse du rendement : Spectre, télécommunications et économie numérique

En 2014-2015, le Ministère a mis de l'avant des politiques qui favorisent la concurrence dans le but d'offrir aux Canadiens plus de choix, de plus bas prix et un meilleur service sur le marché des communications sans fil. Par exemple, le Ministère a préparé une mise aux enchères dans la bande de 2500 MHz pour stimuler la concurrence dans le secteur des télécommunications.

Le Ministère a lancé Canada numérique 150, une stratégie qui repose sur cinq piliers : un Canada branché, un Canada protégé, les possibilités économiques, le gouvernement numérique et le contenu canadien. La stratégie est axée sur la promotion d'une industrie des télécommunications dynamique et concurrentielle.[10]

L'écart entre la cible et le résultat des investissements des fournisseurs de télécommunications varie en fonction de la position de chaque entreprise dans le cycle de déploiement de la technologie, de leurs stratégies commerciales et d'autres facteurs.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond aux coûts en cours d'exercice liés aux besoins en matière de rémunération, engagés pour s'acquitter des obligations juridiques de l'employeur (p. ex., le congé parental), ainsi que le financement supplémentaire reçu au cours de l'année pour le projet de Modernisation des applications du spectre, le Centre de recherches sur les communications, l'Union Internationale des télécommunications (pour tenir compte des fluctuations du taux de change) et L'expérience des données ouvertes canadienne, sans oublier certains rajustements mineurs. Il résulte aussi du regroupement des ressources de TI au sein des services internes.

L'écart entre le nombre prévu et le nombre réel d'ETP s'explique principalement par le regroupement des ressources de TI au sein des services internes.

Sous-programme : Politiques et lois sur le spectre et les télécommunications

Description

Ce programme élabore des cadres législatifs et stratégiques dans les domaines des télécommunications, de la protection de la vie privée et de la cybersécurité. Il fait la promotion de l'efficience et de l'adaptabilité de l'économie numérique canadienne en réglementant les pratiques commerciales et en décourageant l'inconduite dans l'utilisation des moyens électroniques pour mener des activités commerciales et en travaillant avec le secteur privé pour éliminer les obstacles à l'utilisation du commerce électronique. Le programme collabore avec des organisations internationales afin de promouvoir et de protéger les intérêts des Canadiens dans les discussions, les accords et les traités internationaux et de négocier des normes. Le programme veille à mettre à jour ou à créer des lois au fur et à mesure que les technologies de l'information et des communications et leur utilisation progressent. Il élabore les politiques en faveur de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE), la *Loi anti-pourriel du Canada*, la *Loi sur les télécommunications* et la *Loi sur la radiocommunication*. Ce programme utilise les fonds du paiement de transfert

suivant : Union internationale des télécommunications, à Genève, en Suisse via une contribution annuelle évaluée.

Ressources financières budgétaires : Politiques et lois sur le spectre et les télécommunications (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
13 213 008	14 055 955	842 947

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
62	57	(5)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les traités et les accords internationaux tiennent compte des intérêts du Canada à l'égard du spectre et des télécommunications	Pourcentage d'objectifs canadiens atteints aux réunions de l'UIT ou au moyen d'autres accords internationaux	90 %	96 %
Les décideurs ont accès à des analyses éclairées à l'égard des cadres juridiques et politiques dans les domaines du spectre et des télécommunications, de la protection de la vie privée et à la sécurité en ligne	Nombre de consultations sur l'élaboration et la mise en œuvre des priorités du gouvernement du Canada en matière de spectre et de télécommunications	15	13

Analyse du rendement : Politiques et lois sur le spectre et les télécommunications

Les modifications à la *Loi sur les télécommunications*, adoptées en juin 2014, afin de stipuler qu'un fournisseur ne peut facturer à un autre fournisseur plus que le tarif moyen au détail pour des services en itinérance. Les modifications à la *Loi sur la radiocommunication* ont reçu la sanction royale le 16 décembre 2014; elles établissent les sanctions administratives pécuniaires pour manquement à la Loi. Le Ministère a aussi

lancé une page Web à l'intention des intervenants, qui contient de l'information sur les questions de conformité à la Loi.

La *Loi sur la protection des renseignements personnels numériques* a reçu la sanction royale le 18 juin 2015, et elle modifie la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE), afin de protéger les consommateurs et de leur donner les moyens d'agir, d'éclaircir et de simplifier les règles pour les entreprises et d'accroître la conformité à la LPRPDE. Plus particulièrement, la Loi impose de nouvelles exigences aux organisations en ce qui concerne le signalement des violations de données potentiellement préjudiciables, assure une meilleure protection des renseignements personnels pour les groupes vulnérables, comme les mineurs, tout en autorisant une divulgation limitée de l'information quand il en va du bien commun, par exemple, pour repérer les cas d'exploitation financière ou pour communiquer avec les parents d'un enfant blessé. Un élément clé de Canada numérique 150 a été ce renforcement de la LPRPDE destiné à mieux protéger les renseignements personnels des Canadiens dans le cyberespace.

La plupart des articles de la *Loi anti-pourriel du Canada*—dont ceux portant sur les messages électroniques commerciaux envoyés sans le consentement des destinataires (pourriels) et les logiciels indésirables (maliciels)—sont entrés en vigueur en 2014-2015. Industrie Canada a travaillé avec les forces de l'ordre pour informer et sensibiliser les gens au sujet de la nouvelle législation, a produit un document d'orientation et des documents éducatifs, qui peuvent être consultés dans le site fightspam.ca, et a encadré le lancement du Centre de notification des pourriels.

Le Canada a atteint ses principaux objectifs de promotion des intérêts du Canada en matière de télécommunications à l'occasion de la Conférence de plénipotentiaires 2014 de l'Union internationale des télécommunications. Le Ministère a fixé ces objectifs en collaboration avec Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, Sécurité publique Canada et des intervenants du secteur privé, et en les arrimant de manière coordonnée à ceux des pays dont les vues sont similaires, y compris les partenaires du Canada dans les Amériques. Industrie Canada a également préparé la participation du pays à la Conférence mondiale des radiocommunications 2015, en demandant aux acteurs du secteur privé et aux autres ministères de commenter et d'étoffer les propositions et positions que le Canada allait présenter à la conférence pour rendre compte des priorités et des intérêts canadiens.

Industrie Canada a continué de travailler dans l'optique d'une protection accrue de l'économie canadienne contre les menaces en ligne et d'une cybersécurité canadienne plus efficace, et ce, tant à l'échelle du gouvernement qu'avec les intervenants clés sur la scène nationale et internationale.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles est attribuable au financement supplémentaire reçu au cours de l'année pour les activités associées à l'Union internationale des télécommunications (pour tenir compte des fluctuations du taux de change) ainsi que pour L'expérience des données ouvertes canadienne, un concours de

codage intense de 48 heures pour mettre au point la meilleure application à l'aide des données du gouvernement fédéral.

Sous-programme : Gestion et réglementation du spectre

Description

Ce programme assure l'évolution systématique et sécuritaire de l'infrastructure du spectre des radiofréquences et des télécommunications du Canada en établissant des règlements, en appliquant les exigences nationales et internationales, de même qu'en négociant et en soutenant l'adoption de normes et de traités internationaux. Le programme offre ainsi aux fabricants d'équipements et aux fournisseurs de services de télécommunications les conditions favorables dont ils ont besoin pour concevoir, proposer et mettre en marché des technologies et des services de pointe. Ce programme délivre des licences d'utilisation de fréquences spécifiques du spectre aux entreprises, aux organisations et aux particuliers selon le principe du premier arrivé, premier servi et dans le cadre de mises aux enchères. Ce programme fournit également des autorisations pour l'utilisation du spectre et des ressources orbitales pour les systèmes satellites. Le programme surveille et assure la conformité aux modalités des licences et aux règlements. Pour éviter les problèmes de brouillage et protéger la santé et la sécurité, ce programme vérifie et surveille la conformité à la loi et aux règlements canadiens sur les équipements de télécommunications. Le programme joue également un rôle dans la protection des infrastructures essentielles en assurant la disponibilité du spectre aux premiers répondants, en appuyant l'industrie des télécommunications dans des situations d'urgence et en appuyant également les initiatives de cybersécurité. Ce programme utilise les fonds du paiement de transfert suivant : Conseil consultatif canadien de la radio.

Ressources financières budgétaires : Gestion et réglementation du spectre (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
68 145 167	73 330 825	5 185 658

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
587	542	(45)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le Canada a un cadre moderne de gestion du spectre et des télécommunications	Quantité de spectre disponible à des fins commerciales	750 MHz	565 MHz
Les Canadiens ont accès en temps opportun au spectre des radiofréquences	Pourcentage de demandes de licence traitées conformément aux normes de service	90 %	95 %
	Pourcentage d'enquêtes sur le brouillage des radiocommunications réalisées conformément aux normes de service	90 %	97 %

Analyse du rendement : Gestion et réglementation du spectre

En mars 2015, Industrie Canada a mis aux enchères les fréquences du spectre dans les bandes 1755 à 1780 MHz et 2155 à 2180 MHz (services sans fil évolués-3), ce qui a généré des recettes de 2,1 milliards de dollars. Le Ministère a aussi préparé la vente aux enchères dans la bande de 2500 MHz qui aura lieu en avril 2015, en publiant la liste des fournisseurs qualifiés et leur offrant une séance d'information destinée à préparer les participants à prendre part à l'activité en tant que telle. Industrie Canada a mené une consultation sur la réattribution de la bande de 600 MHz et a mis un terme aux consultations sur l'approche d'octroi des licences dans la bande de 3500 MHz. La décision relative à la mise aux enchères dans la bande de 3500 MHz se traduira par une utilisation souple de la bande, notamment par les services mobiles.

En se fondant sur les résultats d'une consultation publique, Industrie Canada a apporté des modifications au processus dont se sert le Ministère pour choisir l'emplacement des nouvelles antennes de téléphonie cellulaire, afin de s'assurer que la participation des citoyens et des municipalités qui les représentent est sollicitée dès le début du processus. Les modifications resserreront les exigences qui obligent les entreprises du secteur des communications sans fil à consulter les résidents de la localité, rendront le processus plus transparent pour les municipalités et amélioreront les communications tout le long du processus de choix de l'emplacement d'une tour.

En 2014-2015, Industrie Canada a commencé à déployer un logiciel applicatif moderne pour l'utilisation du spectre. Grâce à un processus automatisé et simplifié, le logiciel offre de nouvelles façons de délivrer et de gérer les licences dans le secteur des radiocommunications. On met à profit les leçons retenues à la suite du lancement initial—dont la nécessité d'approcher rapidement les entités concernées pour en promouvoir l'adoption et faciliter les communications—pour planifier et établir les

versions subséquentes. Comme indiqué dans le document Perspectives du spectre mobile commercial publié en 2013, Industrie Canada vise à attribuer la bande de 750 MHz aux services mobiles commerciaux d'ici la fin de 2017.[11] Des plans sont en place pour atteindre cette cible.

En 2014-2015, Industrie Canada a régulièrement tenu des réunions avec le personnel et les clients importants au niveau de la sécurité publique pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto, afin de discuter des besoins de fréquences radio en vue de cet événement.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond au financement supplémentaire reçu pour le projet de Modernisation des applications du spectre et d'autres équipements de gestion du spectre, ainsi qu'aux coûts en cours d'exercice liés aux besoins en matière de rémunération, engagés pour s'acquitter des obligations juridiques de l'employeur (p. ex., le congé parental), ce qui est compensé par les réaffectations de ressources à l'interne afin de regrouper les ressources de TI.

L'écart entre le nombre prévu et le nombre réel d'ETP s'explique principalement par le regroupement des ressources de TI au sein des services internes.

Sous-programme : Recherche et innovation dans le domaine des technologies des communications

Description

Ce programme permet de mener des recherches sur les technologies et les systèmes de communications sans fil de pointe principalement pour faciliter l'élaboration de politiques publiques et de services à l'intention d'Industrie Canada. Les projets de recherche sont réalisés grâce à des activités internes et des partenariats avec d'autres ministères et des organisations industrielles et universitaires. Les recherches réalisées visent à fournir un aperçu des technologies du sans fil et à aider ainsi à élaborer des politiques, des règlements et des programmes entourant les communications, à soutenir les activités gouvernementales essentielles et à établir des liens avec l'industrie et les universités afin de faciliter une éventuelle collaboration et de promouvoir l'innovation dans ce domaine.

Ressources financières budgétaires : Recherche et innovation dans le domaine des technologies des communications (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
32 791 482	36 193 811	3 402 329

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
235	202	(33)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les secteurs chargés de l'élaboration des politiques et des programmes d'Industrie Canada reçoivent l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées concernant les nouvelles technologies des communications	Nombre de technologies des communications nouvelles et émergentes pour lesquelles le Centre de recherches sur les communications Canada (CRC) a fourni des conseils ou des recommandations à Industrie Canada concernant l'élaboration de politiques, de normes et de règlements et concernant la participation à des forums internationaux (p. ex., Union internationale des télécommunications)	10	12
La propriété intellectuelle et les technologies du CRC sont partagées avec l'industrie canadienne	Nombre de projets concertés avec l'industrie canadienne	5	7
Les ministères et organismes gouvernementaux canadiens (ministère de la Défense nationale, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Agence spatiale canadienne) reçoivent l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées concernant les nouvelles technologies des communications	Nombre de projets concertés de recherche et de vérification de technologies de communication pour d'autres ministères	15	18

Analyse du rendement : Recherche et innovation dans le domaine des technologies des communications

En 2014-2015, Industrie Canada a mis l'accent sur les activités de recherche et développement en matière d'utilisation du spectre pour les services sans fil, afin de faciliter l'élaboration d'une politique, d'un programme et d'un cadre réglementaire de gestion du spectre.

Le Ministère a défini trois projets de recherche Grand défi, qui ont pour but de présenter des capacités techniques stratégiques ou de démontrer des concepts novateurs à l'appui des objectifs d'Industrie Canada : optimiser l'utilisation des ondes publiques hertziennes et stimuler l'innovation :

- Maîtriser l'environnement radiofréquence, qui vise à fournir des données et des analyses sur l'utilisation du spectre en temps réel pour mieux comprendre cette utilisation et s'en servir plus efficacement.
- Briser la barrière fréquentielle, qui étudie la viabilité de l'utilisation des bandes au-delà de 6 GHz pour répondre à la demande croissante de communications mobiles à large bande.
- Favoriser une meilleure utilisation du spectre, qui met de l'avant des techniques comme le partage du spectre et l'accès dynamique au spectre pour être en mesure d'offrir plus de services de télécommunications sans fil.

Le Ministère a poursuivi ses travaux de recherche et développement en collaboration avec d'autres ministères et des acteurs de l'industrie, en donnant des avis sur les technologies de communications à l'appui de leurs exigences critiques et en misant sur la collaboration dans toute la mesure du possible, afin de répondre aux besoins d'Industrie Canada.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond au financement supplémentaire reçu pour accélérer les activités du projet de modernisation du campus de Shirleys Bay, aux coûts en cours d'exercice liés aux besoins en matière de rémunération, engagés pour s'acquitter des obligations juridiques de l'employeur (p. ex., le congé parental), ainsi qu'au financement supplémentaire octroyé dans le Budget supplémentaire des dépenses pour les redevances perçues sous forme de revenus d'exploitation des droits de propriété intellectuelle, ce qui est compensé par les réaffectations de ressources à l'interne afin de regrouper les ressources de TI.

L'écart entre le nombre prévu et le nombre réel d'ETP s'explique principalement par le regroupement des ressources de TI au sein des services internes

Résultat stratégique : Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne

Programme : Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation

Description

Ce programme établit l'orientation stratégique des politiques et des programmes qui visent à soutenir et à stimuler la recherche, le développement et l'innovation au Canada. Exécuté en collaboration avec les partenaires du portefeuille, d'autres ministères et des intervenants externes des secteurs public et privé, ce programme favorise un environnement propice à l'innovation et fait la promotion de l'excellence scientifique.

Ressources financières budgétaires : Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation (dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
319 889 018	319 889 018	314 087 657	313 406 524	(6 482 494)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
75	70	(5)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
L'excellence du Canada dans le domaine de la recherche scientifique est maintenue	Indice de la moyenne des citations relatives du Canada	1,28	1,39 (données de 2013)*
Les chercheurs sont attirés par le Canada et y restent	Total des chercheurs équivalents temps plein au Canada par mille emplois	8,4	8,8 (données de 2012)*

* Données les plus récentes disponibles.

Analyse du rendement : Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation

Ce programme établit l'orientation stratégique pour les politiques et programmes qui appuient et stimulent la recherche, le développement et l'innovation au Canada. En 2014-2015, Industrie Canada a participé à l'actualisation de la Stratégie fédérale en matière des sciences, de la technologie et d'innovation.

Selon les données les plus récentes fournies par l'Observatoire des sciences et des technologies, fondées sur les données du Web of Science – Thomson Reuters, le classement MCR (moyenne des citations relatives) du Canada se situe à 1,39. Cela signifie que les articles scientifiques canadiens ont été cités plus souvent que la moyenne des articles dans les autres pays du monde. Le nombre de chercheurs en équivalents temps plein représentait en tout 8,8 chercheurs à temps plein par millier de personnes employés (Organisation de coopération et de développement économiques, Principaux indicateurs de la science et de la technologie 2015-2016).

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond au financement supplémentaire reçu pendant l'année pour l'Institut de l'informatique quantique et Mitacs Inc. Il tient aussi compte de la réduction du financement prévu dans la loi pour Génome Canada. Les écarts observés dans le cadre de ce programme sont normaux, car ils résultent des modifications apportées au financement autorisé des programmes de subventions et de contributions.

Sous-programme : Politiques et analyses scientifiques et technologiques

Description

Ce programme sert à appuyer les sciences, la technologie et l'innovation (S T et I) ainsi que l'innovation en offrant des analyses et des conseils et en élaborant des politiques et des programmes afin d'améliorer la capacité du Canada en matière de recherche et de développement ainsi que l'excellence du système d'innovation du Canada. Ces objectifs sont atteints grâce aux partenariats, à la consultation et à la collaboration de divers

intervenants, dont le secteur privé, les universités et collèges et leurs associations, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les gouvernements étrangers ainsi que les organisations internationales. Ce programme collabore étroitement avec des partenaires du portefeuille de l'Industrie comme le Conseil national de recherches et les organismes subventionnaires fédéraux du portefeuille de l'Industrie (le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) ainsi que d'autres ministères et organismes à vocation scientifique pour promouvoir la coordination horizontale des politiques relatives aux S T et I et à l'innovation. Ce programme appuie également les activités du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI), un organisme consultatif externe qui prodigue aux ministres des conseils confidentiels sur des questions relatives aux S T et I et à l'innovation et qui rend des comptes publiquement sur le rendement du Canada en matière de S T et I par rapport aux normes internationales d'excellence.

Ressources financières budgétaires : Politiques et analyses scientifiques et technologiques (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
6 470 872	6 015 140	(455 732)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
44	38	(6)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Collaboration avec les principaux intervenants à l'élaboration et à la mise en œuvre des priorités du gouvernement du Canada en matière de sciences, de technologie et d'innovation	Nombre de consultations en cours avec la collectivité élargie en sciences et technologie, les gouvernements provinciaux et les organismes d'intervenants nationaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des priorités du gouvernement du Canada en matière de sciences, de technologie et d'innovation	20	21
Une meilleure compréhension de la science sous-tend la politique en matière de sciences et de technologie	Nombre de rapports en cours du Conseil des académies canadiennes (CAC), du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CEST) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avec la collaboration d'Industrie Canada qui fournissent le fondement de la politique scientifique et technologique	16	19

Analyse du rendement : Politiques et analyses scientifiques et technologiques

La stratégie S-T et I mise à jour, *Un moment à saisir : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014*, a été publiée le 4 décembre 2014.[vii] Cette stratégie, qui est le fruit de plus de 250 mémoires, discussions et tables rondes avec les intervenants, trace la voie à suivre pour les investissements fédéraux dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation au cours des années à venir. La stratégie a pour but de soutenir la recherche et l'infrastructure, les talents et les entreprises novatrices. On cherche par là à inciter les milieux de la recherche et des affaires et les divers ordres de gouvernement à travailler de concert pour contribuer à faire du Canada un pays novateur sur les plans scientifique et technologique. Industrie Canada a aussi travaillé avec les organismes subventionnaires et Santé Canada à l'établissement et au lancement du nouveau Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (FERAC) en décembre 2014.

L'écart dans le nombre de rapports émanant du Conseil des académies canadiennes, du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation du Canada et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui servent de fondement aux politiques en sciences et technologie, est dû à une hausse du nombre de rapports produits

par l'OCDE (16 en 2014-2015), et qui est alimenté le processus canadien d'élaboration des politiques.

L'écart entre le nombre prévu et le nombre réel d'ETP s'explique par une réorganisation des ressources humaines à l'interne pour répondre aux besoins du programme.

Nom du programme : Partenariats en sciences et en technologie

Description

Ce programme surveille la mise en œuvre des programmes en sciences et en technologie administrés par les partenaires du portefeuille de l'Industrie du Ministère. Il gère les accords de financement fédéraux avec des organisations indépendantes qui appuient la capacité du Canada en matière de sciences, de technologie et d'innovation. Le programme réalise également des recherches et des analyses à l'appui de ses responsabilités de surveillance, de gouvernance et de gestion. Il appuie la recherche, l'enseignement et l'innovation dans les établissements postsecondaires. Il fait la promotion d'une culture des sciences et de l'entrepreneuriat et l'établissement d'un bassin de talents dans l'industrie des sciences et de la technologie. Ce programme utilise les fonds des paiements de transfert suivants : la Fondation canadienne pour l'innovation, CANARIE Inc., Genome Canada, l'Institut Perimeter pour la physique théorique, Mitacs Inc., l'Institut canadien de recherches avancées et l'Institut de l'informatique quantique.

Ressources financières budgétaires – Partenariats en sciences et en technologie (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
315 418 145	307 391 389	(8 026 756)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
51	52	1

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des partenariats en sciences et technologie existent entre [illegible]	Valeur en dollars des contributions obtenues en espèces et en nature de l'industrie et autres obtenues par [illegible]	2,65 $	3,47 $
	Nombre d'entreprises participant aux programmes de partenariat industriel en sciences et technologie des conseils subventionnaires pour lesquels Industrie Canada rédige aux [illegible]	205	455
Des programmes fédéraux sont en place pour appuyer les chercheurs hautement qualifiés	Nombre de chercheurs, y compris les étudiants, soutenus par les programmes « avantage humain » dans le domaine des sciences et de la technologie des conseils subventionnaires pour lesquels Industrie Canada rédige aux [illegible]	3 000	3 350

Analyse du rendement : Partenariats en sciences et en technologie

En 2014-2015, Industrie Canada a continué de surveiller les investissements fédéraux dans des organismes indépendants dont les mandats sont de favoriser les partenariats de recherche entre le secteur public et le secteur privé et de favoriser les progrès dans le domaine des sciences, de la technologie, du savoir et de l'innovation au Canada.

Le Ministère participe à la gouvernance du programme de Centres d'excellence en commercialisation et en recherche, du programme des Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise et de l'initiative du Partenariat automobile du Canada. En 2014-2015, ces programmes des conseils subventionnaires fédéraux ont alloué au total 1,47 $ de contributions en espèces et en nature par dollar de financement fédéral et ont assuré la participation de 455 entreprises dans des projets de recherche concertée.

L'écart en ce qui concerne les dollars obtenus d'autres sources rend compte de la fructueuse capacité des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche à attirer de considérables contributions de l'industrie. Les Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise, en particulier, ont connu beaucoup de succès, suscitant la participation de 39 nouvelles entreprises en 2014-2015.

Le Ministère est également membre des organismes de gouvernance pour les programmes « avantage humain » des conseils subventionnaires : les bourses d'études supérieures du Canada Vanier, les bourses postdoctorales Banting, les chaires de recherche du Canada, les Chaires d'excellence en recherche du Canada et les stages en recherche-développement industrielle. Ces programmes ont appuyé au total 3 262 étudiants et chercheurs en 2014-2015. Le Ministère a également collaboré avec les conseils subventionnaires fédéraux et Santé Canada à la préparation d'un troisième concours des Chaires d'excellence en recherche du Canada, qui doit être lancé en 2016.

Industrie Canada a conclu un accord de contribution avec Mitacs Inc. pour tenter de pallier la pénurie de gestionnaires hautement qualifiés de la recherche et développement dans les entreprises canadiennes et faciliter la participation des organismes à but non lucratif admissibles aux programmes de Mitacs Inc. Industrie Canada a également conclu une entente avec l'Institut de l'informatique quantique de l'Université de Waterloo, afin de mener des recherches de pointe sur les technologies quantiques et d'en commercialiser les fruits.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles s'explique par les besoins de trésorerie de Génome Canada qui ont changé en raison des délais de projet (les fonds ont été reportés à l'exercice 2015-2016), ce qui est compensé par le nouveau financement reçu en 2014-2015 pour Mitacs Inc. et l'Institut de l'informatique quantique.

Programme : Financement de la recherche-développement industrielle

Description

Ce programme aide les entreprises canadiennes à accroître leurs activités de recherche-développement (R-D) par des investissements dans des projets d'innovation et des collaborations sous forme de contributions remboursables et non remboursables. Les projets appuyés dans le cadre de ce programme doivent produire des bénéfices pour le Canada, dont des investissements stratégiques en R-D, le développement de nouvelles technologies et l'accroissement de la capacité, et de l'expertise du Canada dans le domaine de l'innovation.

Ressources financières budgétaires : Financement de la recherche-développement industrielle (dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
262 634 343	281 398 343	266 607 114	220 998 346	(60 397 997)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
78	72	(6)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Investissements dans les initiatives avant-gardistes de R-D dans les industries canadiennes ciblées	Valeur en dollars à ce jour des débours aux entreprises pour les activités de R-D	4,27 milliards de dollars*	4,27 milliards de dollars
	Montant en dollars à ce jour d'investissement du secteur privé mobilisé par dollar d'investissement dans les projets de R-D par Industrie Canada	ISAD : 1,86 $ FISA : 6,50 $ PTC : 2,33 $	ISAD : 1,87 $ FISA : 7,04 $ PTC : 2,33 $

* La cible a été établie en fonction des données de l'année de référence 2013-2014.

Analyse du rendement : Financement de la recherche-développement industrielle

En 2014-2015, Industrie Canada a continué de travailler à rehausser le savoir-faire et la capacité du Canada en matière d'innovation. Le programme de démonstration de technologies aidera les entreprises de l'industrie aérospatiale à mettre à l'essai de nouveaux produits et de nouvelles technologies.

Industrie Canada a actualisé des mises à jour à l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense. Ces changements ont pour but d'alléger le fardeau administratif et d'inciter les entreprises—surtout les petites et moyennes entreprises—à investir en recherche et

développement, tout en s'assurant que les Canadiens profitent des retombées d'occasions d'affaires à valeur élevée.

Les investissements du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile en 2014-2015 ont contribué au développement et à la commercialisation de divers nouveaux produits. On peut mentionner la mise au point de matériaux perfectionnés et de technologies de réduction des émissions ainsi que des procédés de fabrication avancés et souples et des installations de fabrication.

Le Ministère continue de gérer le portefeuille des projets de Partenariat technologique Canada. Cela engage d'examiner l'état du projet et l'encaissement des remboursements, ce qui se poursuivra jusqu'en 2035.

L'écart entre les dépenses prévues, les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses réelles est attribuable à un transfert interne de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense vers le Programme de développement du Nord de l'Ontario, Mitacs Inc. et le programme Jeunes stagiaires.

Sous-programme : Innovation dans le secteur de l'automobile

Description

Ce programme soutient la production de véhicules novateurs, moins polluants et plus éconergétiques en contribuant à des projets de recherche-développement (R-D) stratégiques de grande envergure dans le secteur de l'automobile. Son soutien est offert sous forme de contributions remboursables versées aux entreprises du secteur de l'automobile pour les aider à financer des activités novatrices rattachées au génie automobile, à la R-D et à la modernisation de la fabrication. Ce programme appuie également le programme environnemental du Canada en faisant progresser la R-D et l'innovation dans le but d'accroître l'efficacité énergétique des automobiles et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce programme utilise les fonds du paiement de transfert suivant : le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile.

Ressources financières budgétaires : Innovation dans le secteur de l'automobile (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
65 777 277	61 250 670	(4 526 607)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
5	5	–

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Capacité accrue à mettre au point des technologies novatrices et plus éconergétiques dans le secteur canadien de l'automobile	Nombre de projets à ce jour axés sur les technologies et les processus novateurs et éconergétiques	6	7
Investissement dans les initiatives avant-gardistes de R-D dans le secteur canadien de l'automobile	Valeur en dollars des investissements à ce jour pour chaque dollar versé par Industrie Canada pour les projets de R-D dans le secteur de l'automobile	6,50 $	7,04 $

Analyse du rendement : Innovation dans le secteur de l'automobile

En 2014, un montant supplémentaire de 500 millions de dollars a été prévu pour le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA), qui sera reflété dans les prochains rapports. Ce financement servira à mener à bien de nouveaux projets importants et stratégiques de recherche et développement et représente des investissements à long terme dans le secteur canadien de l'automobile.

À ce jour, le FISA a permis de financer sept projets axés sur la mise au point de technologies et de procédés éconergétiques novateurs et d'attirer en moyenne 7,04 $ en investissements du secteur privé par dollar investi par le truchement du FISA. Par exemple, le 12 janvier 2015, le FISA annonçait une contribution remboursable pouvant atteindre 50,7 millions de dollars au profit de Linamar Corporation, un important fabricant de pièces pour véhicules automobiles. Ces fonds permettront de financer un projet destiné à introduire des technologies de pointe au Canada et à créer des emplois de qualité dans le Sud-Ouest de l'Ontario.

On a poursuivi la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation achevée en 2013 au niveau du FISA. Le programme a établi des normes de service, et la conjoncture internationale des investissements dans le secteur de l'automobile fait l'objet d'un suivi

attentif, afin de s'assurer que le FISA reste à même de soutenir une industrie automobile canadienne vigoureuse et concurrentielle.

De plus, le Bureau du vérificateur général du Canada a réalisé une vérification du FISA, dans le cadre de sa vérification au chapitre « Le soutien accordé à l'industrie automobile. » Le rapport a été déposé au Parlement en novembre 2014. Pour donner suite aux recommandations subséquentes, Industrie Canada a revu le cadre de gestion des risques du FISA lié à l'évaluation des projets et s'en servira pour s'assurer que le profil de risque du projet et du demandeur est pris en compte pendant le processus d'évaluation d'un projet.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond aux fonds inutilisés du FISA en 2014-2015, à hauteur de 4,5 millions de dollars. Ce financement a été reporté aux exercices ultérieurs et servira à financer des projets de recherche et développement à grande échelle dans le secteur de l'automobile.

Sous-programme : Innovation dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense

Description

Ce programme soutient la recherche et le développement dans l'industrie canadienne spatiale ainsi que dans celles de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité. Il améliore la compétitivité en encourageant et en mobilisant l'investissement dans la recherche et le développement de nouvelles technologies, de nouveaux produits, procédés et services au Canada. Il favorise également la collaboration entre les instituts de recherche, les universités, les collèges et le secteur privé grâce à des contributions remboursables et non remboursables. Ce programme utilise les fonds des paiements de transfert suivants : l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense et le Programme de démonstration de technologies.

Ressources financières budgétaires : Innovation dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
215 619 066	159 747 676	(55 871 390)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
73	67	(6)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les entreprises canadiennes commercialisent de nouveaux produits, services et processus innovateurs	Nombre de projets à ce jour où le bénéficiaire a commercialisé un nouveau produit, service ou processus à la suite de financement d'Industrie Canada	204	202
Investissements dans les initiatives avant-gardistes de R-D dans le secteur canadien de l'aérospatiale et de la défense	Valeur en dollars à ce jour d'investissement mobilisé par dollar de financement d'Industrie Canada pour la R-D dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense	ISAD : 1,86 $ PTC : 2,33 $	ISAD : 1,87 $ PTC : 2,33 $
Collaboration entre le secteur privé et les universités, les collèges et les instituts de recherche affiliés	Nombre de projets à ce jour pour lesquels le bénéficiaire a établi une relation de collaboration avec les universités, les collèges et les instituts de recherche affiliés	30	30

Analyse du rendement : Innovation dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense

En 2014-2015, le Ministère a effectué les premier et second appels de propositions et les évaluations connexes dans le cadre du Programme de démonstration de technologies. On est en train de traiter les premiers projets présentés, et les annonces publiques devraient être faites à la fin de l'exercice 2015-2016.

En 2014-2015, Industrie Canada a dégagé 30 millions de dollars sur cinq ans par l'entremise du Programme de démonstration de technologies, afin de mettre sur pied le Consortium en aérospatiale pour la recherche et l'innovation au Canada (CARIC), un réseau national de recherche et de développement technologique en aérospatiale. Le CARIC est une initiative conjointe de l'Association des industries aérospatiales du Canada et du Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ). Le réseau a été créé pour donner suite à l'une des recommandations des rapports produits dans la foulée de l'Examen des programmes et des politiques de l'aérospatiale et de l'espace.

On a approuvé trois nouveaux projets dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) en 2014-2015. Les entreprises bénéficiaires ont profité des modifications apportées à l'ISAD en 2014, dont un processus de demande abrégé et simplifié, un coefficient de financement plus élevé et une réduction des formalités administratives et des exigences de compte.

L'ISAD favorise la collaboration entre les instituts de recherche, les universités, les collèges et les acteurs du secteur privé. Trente projets entrepris sous l'égide de l'ISAD ont engendré des collaborations avec des établissements d'enseignement postsecondaire pour la phase de recherche et développement des projets. Par exemple, un bénéficiaire a travaillé avec des étudiants des cycles supérieurs de l'Université Simon Fraser sur les mesures et essais d'un prototype d'antenne au laboratoire de mesures d'antenne de l'université, ce qui a permis aux étudiants d'acquérir une expérience pratique et instructive par sa nouveauté.

L'ISAD a encore contribué à améliorer la compétitivité des entreprises canadiennes du secteur de l'aérospatiale et de la défense en 2014-2015. Vingt-cinq projets ont permis de mettre au point de nouveaux produits, services et procédés, alors que 19 projets ont abouti à la commercialisation de nouveaux produits, services et procédés.

Bien que le Ministère n'ait pas accepté de demandes relatives à de nouveaux projets dans le cadre de Partenariat technologique Canada (PTC) depuis le 31 décembre 2006, Industrie Canada continue de gérer les projets en cours et de percevoir les remboursements. À ce jour, on a recueilli 1,1 milliard de dollars en remboursements, et ces sommes devraient être versées jusqu'en 2035. Pour ce qui est des investissements en recherche et développement consentis aux termes du PTC, on a attiré 2,33 $ additionnels pour chaque dollar investi.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond aux fonds inutilisés dans les programmes de subventions et de contributions, comme suit :

- ISAD (47,3 millions de dollars) : Les besoins du programme ont été inférieurs aux prévisions, ce qui a eu une incidence directe sur le nombre de projets approuvés et le niveau de dépenses, ce qui s'est traduit par des fonds inutilisés de 26,7 millions de dollars pour l'ISAD. Cependant, une portion de ces fonds (9 millions de dollars) a été reportée aux exercices ultérieurs, de façon à absorber les fluctuations des besoins de trésorerie des projets autorisés. L'ISAD a aussi réaffecté 21 millions de dollars à l'interne pour appuyer d'autres programmes de contributions du Ministère.
- Programme de démonstration de technologies (PDT) (7,6 millions de dollars) : Le PDT n'a pas dépensé 13,6 millions de dollars en 2014-2015 (dont 6 millions de dollars reçus de l'ISAD, qui n'étaient pas compris dans les dépenses prévues). Ces fonds ont été reportés aux exercices ultérieurs, de façon à absorber les besoins de trésorerie de projets de recherche et développement du secteur de l'aérospatiale.

Résultat stratégique : Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives

Programme : Recherche, financement et services pour les petites entreprises

Description

Ce programme vise à améliorer la croissance et la compétitivité des petites entreprises ainsi qu'à favoriser l'entrepreneuriat. Il sensibilise le gouvernement aux défis auxquels les petites entreprises sont confrontées; échange des connaissances et offre des compétences sur les petites et moyennes entreprises (PME) dans plusieurs domaines, dont l'entrepreneuriat, le financement, l'innovation et les entreprises en croissance; il recommande des possibilités d'action; il réalise des programmes qui visent à soutenir les PME et l'entrepreneuriat dans l'ensemble du Canada.

Ressources financières budgétaires : Recherche, financement et services pour les petites entreprises (dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
95 390 065	95 390 065	89 667 650	91 428 836	(3 961 229)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
103	103	–

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Création de nouvelles petites et moyennes entreprises	Nombre d'entrées de petites et moyennes entreprises	10 000	s.o.

Analyse du rendement : Recherche, financement et services pour les petites entreprises

En 2014-2015, Industrie Canada a continué d'aider les petites entreprises à croître et devenir plus concurrentielles, tout en favorisant l'entrepreneuriat grâce à des programmes comme le Programme de financement des petites entreprises du Canada et BizPaL. Le Ministère a aussi adopté des politiques offrant aux petites et moyennes entreprises un meilleur accès au financement.

Statistique Canada a changé sa méthode de calcul du nombre des nouvelles petites et moyennes entreprises créées. On a établi de nouvelles mesures pour l'exercice 2015-2016.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles est attribuable à une réduction des prêts consentis dans le cadre du Programme de financement des petites entreprises du Canada.

Sous-programme : Croissance et financement des petites entreprises

Description

Ce programme vise à aider les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les jeunes entrepreneurs du Canada à obtenir un financement qu'ils n'auraient pas pu obtenir autrement, ou qui aurait été offert à des conditions moins intéressantes. Futurpreneur Canada aide également les entrepreneurs au moyen de mentorats en jumelant un entrepreneur à un professionnel aguerri du monde des affaires. Ce programme offre également des conseils et du soutien à la Banque de développement du Canada et favorise la compréhension des défis auxquels se heurtent les petites entreprises à l'égard de la croissance et de la prospérité. Ce programme utilise les fonds des paiements de transfert suivants : le Programme de financement des petites entreprises du Canada et Futurpreneur Canada.

Ressources financières budgétaires : Croissance et financement des petites entreprises (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
89 872 486	83 820 594	(6 051 892)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
65	56	(9)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Grâce à l'appui du gouvernement, les petites et moyennes entreprises ont accès à un financement qu'elles n'auraient pu obtenir autrement	Nombre de prêts enregistrés dans le cadre du Programme	6 500	5 087
	Valeur des prêts enregistrés dans le cadre du Programme	950 millions de dollars	785,3 millions de dollars
Les jeunes entrepreneurs peuvent obtenir des conseils de personnes expérimentées	Nombre de mentorats établis	460	517

Analyse du rendement : Croissance et financement des petites entreprises

Le 1er avril 2014, Industrie Canada a adopté des modifications réglementaires pour améliorer et moderniser le Programme de financement des petites entreprises du Canada (PFPEC). Ces modifications ont été conçues de façon à donner aux petites entreprises un meilleur accès au financement reposant sur l'actif, plus particulièrement aux entreprises en démarrage, et à diminuer le fardeau administratif du programme. Le Ministère a poursuivi ses efforts de promotion du programme auprès des institutions financières et des organismes d'aide aux PME de tout le pays.

Industrie Canada a continué de déployer l'application d'enregistrement de prêt en ligne du programme pour rendre le processus plus efficace, réduire la paperasse et diminuer les formalités administratives. À partir de mars 2015, le Ministère recevait 80 p. 100 des frais de montage et 29 p. 100 des frais d'enregistrement par voie électronique, une hausse de 65 et 15 p. 100 respectivement par rapport à 2013-2014.

Parce que le programme est axé sur le marché, les écarts observés dans le nombre et la valeur des prêts enregistrés dépendent des capitaux dont disposent les prêteurs et de la demande émanant des petites entreprises.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles est attribuable au nombre différent de demandes reçues et de paiements effectués relativement aux prêts en souffrance dans le cadre du PFPEC, surtout en raison du nombre moindre de prêts depuis quelques années.

En 2014-2015, Futurpreneur Canada (anciennement la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs) a été à même d'augmenter le nombre de mentorats offerts grâce au financement d'Industrie Canada, à partir des 460 mentorats visés pour atteindre 517 en diminuant le coût net par entreprise en démarrage et en obtenant des gains d'efficacité pendant l'exécution du projet. Le résultat réel est une estimation calculée en divisant le financement total que Futurpreneur Canada a reçu d'Industrie Canada en 2014-2015 par le coût moyen par prêt, qui détermine le nombre de mentorats. En incluant les fonds provenant d'Industrie Canada et toutes les autres sources de financement, Futurpreneur Canada a offert 955 mentorats en tout.

L'augmentation du nombre d'ETP dans le sous-programme Services aux entreprises est compensée par une baisse correspondante au niveau du sous-programme Croissance et financement des petites entreprises, en raison de la réaffectation d'ETP à des projets donnés (l'Initiative d'allégement du fardeau de la paperasserie, BizPaL et le Réseau Entreprises Canada).

Sous-programme : Services aux entreprises

Description

Ce programme élabore des stratégies permettant d'améliorer l'accès à l'information gouvernementale pertinente pour les entrepreneurs canadiens potentiels ainsi que les petites et moyennes entreprises (PME) du Canada, y compris les coopératives. Le Réseau Entreprises Canada (REC) et PerLE offrent un guichet unique d'information sur les programmes, les services, les permis, les licences et les règlements gouvernementaux ainsi que des outils en matière de commerce. Les services du REC et de PerLE sont offerts sur Internet et par téléphone sans frais. Les services du REC à l'aide d'un agent sont aussi offerts partout au Canada. Le REC et PerLE sont offerts en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux ainsi que d'autres entités. Ce programme fait aussi rapport sur les stratégies visant à réduire le fardeau de la paperasse sur les PME lorsqu'elles se conforment aux exigences et obligations gouvernementales.

Ressources financières budgétaires : Services aux entreprises (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
5 517 579	7 608 242	2 090 663

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
58	67	9

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les petites entreprises et les entrepreneurs potentiels consultent l'information du gouvernement concernant les programmes, les outils et les services destinés aux entreprises	Nombre de consultations par les clients pour tout le contenu sur le Réseau Entreprises Canada et de PerLE diffusé par les services Web nationaux	1,7 million	2 752 791
Les clients du Réseau Entreprises Canada et de PerLE trouvent l'information fournie utile	Pourcentage des clients qui ont trouvé utiles les services et les renseignements offerts par le Réseau Entreprises Canada et de PerLE	60 %	80 %

Analyse du rendement : Services aux entreprises

En 2014-2015, Industrie Canada a commencé à élaborer la stratégie Services aux entreprises, dont le but est d'améliorer la conception et la culture de service du Ministère ainsi que l'expérience des clients. Le Ministère a terminé un projet pilote pour optimiser l'accès à l'information en ligne pour les PME, y compris les coopératives. Pour promouvoir ses services, le Réseau Entreprises Canada a participé à diverses activités tout au long de l'année.

Industrie Canada a terminé un projet pilote BizPal, avec Postes Canada qui a permis aux PME d'effectuer des transactions sécurisées avec le gouvernement, mais le Ministère a décidé de ne pas adopter ce projet à plus grande échelle pour le moment en raison des coûts qu'il engage.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond au financement supplémentaire fournie pour les activités destinées à améliorer les services aux entreprises.

L'augmentation du nombre d'ETP dans le sous-programme Services aux entreprises est compensée par une baisse correspondante au niveau du sous-programme Croissance et financement des petites entreprises, en raison de la réaffectation d'ETP à des projets

[illegible] (l'Initiative d'allègement du fardeau de la paperasserie, BizPaL et le Réseau Entreprises Canada).

Programme : Compétitivité et capacité industrielles

Description

Ce programme aide les industries canadiennes à accroître leur compétitivité sur les marchés mondiaux et à améliorer leur capacité de développer et de commercialiser des produits et des services novateurs. Ce programme s'appuie sur la recherche et l'analyse, et il établit des liens avec les associations, les gouvernements et les grandes entreprises afin d'acquérir des compétences relatives aux industries et aux secteurs canadiens. De telles compétences lui permettent de contribuer à l'élaboration de politiques, de lois et de règlements visant à renforcer la contribution de l'industrie à la santé de l'économie canadienne. Ce programme collabore avec le secteur privé au développement industriel, il attire l'investissement et fait la promotion de l'expertise canadienne en plus de faire avancer les initiatives permettant d'accroître la productivité et de soutenir la croissance.

Ressources financières budgétaires : Compétitivité et capacité industrielles (dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
212	222	10

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les industries canadiennes sont capables d'anticiper les risques et les occasions sur les marchés nationaux et mondiaux et s'y adapt	Rang du Canada parmi les pays du G7 pour « l'intensité de la chaîne de valeur »	4e	7e
	Rang du Canada parmi les pays du G7 pour « l'assimilation de la technologie par les entreprises »	4e	4e

Analyse du rendement : Compétitivité et capacité industrielles

En 2014-2015, Industrie Canada a collaboré avec l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario pour offrir le Fonds de fabrication de pointe. Plus particulièrement, le Ministère a évalué la capacité novatrice, la pertinence commerciale et les retombées économiques potentielles des projets de recherche et développement et de fabrication de pointe. Le fonds de 200 millions de dollars soutient le développement de technologies d'avant-garde et d'activités de fabrication de pointe en Ontario.

Industrie Canada a collaboré avec d'autres ministères pour faire progresser le programme de commerce et d'investissement du Canada, notamment en appuyant les accords commerciaux (p. ex., partenariat transpacifique, accord de libre-échange Canada-Corée) et en incitant les investissements dans les industries manufacturières canadiennes.

Sous-programme : Politiques et analyses propres aux industries

Description

Ce programme fournit des renseignements, des analyses et des conseils sur les défis auxquels l'industrie est confrontée et les occasions qui lui sont offertes alors qu'elle s'efforce d'être compétitive sur les marchés mondiaux. Les analyses portent sur l'industrie servent à renseigner les intervenants au sujet des questions et des politiques importantes se rattachant à la compétitivité des industries clientes et à leur position sur les marchés mondiaux et dans les chaînes de valeur. En collaboration avec des partenaires, comme les associations industrielles et d'autres ministères, le programme élabore et diffuse des études, des documents de recherche et des rapports statistiques afin de créer une base factuelle permettant de prendre des décisions éclairées. Il réalise également des activités de sensibilisation ciblées pour aider l'industrie à mieux comprendre les politiques et les programmes du gouvernement. Ce programme favorise aussi l'adoption et l'adaptation de technologies et de compétences nouvelles et émergentes liées aux processus opérationnels, en plus de soutenir la recherche et le développement stratégiques, le marketing, l'investissement ainsi que les activités de développement du commerce international.

Ressources financières budgétaires : Politiques et analyses propres aux industries (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
29 950 908	27 717 671	(2 233 237)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
181	191	10

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les décideurs ont accès à des analyses éclairées sur les tendances et les enjeux ayant une incidence sur la compétitivité des industries canadiennes	Nombre d'initiatives concertées de recherche ou de politique commencées ou continuées	40	59

Analyse du rendement : Politiques et analyses propres aux industries

En 2014-2015, le Groupe de travail sur les technologies de l'information et des communications (TIC) Canada-Inde a tenu une réunion régulière et a réalisé de nombreuses activités sous l'égide du protocole d'entente Canada-Inde sur les TIC, afin de faciliter la coopération entre les entreprises. À ce jour, 38 petites et moyennes entreprises (PME) sont engagées dans des pourparlers sérieux avec une multinationale indienne de premier plan, et des PME canadiennes discutent avec une grande entreprise indienne du secteur des télécommunications par le truchement d'initiatives chapeautées par Exportation et développement Canada et le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada.

Industrie Canada a présidé un groupe de travail formé de neuf autres ministères, afin d'examiner les possibilités et les défis associés à l'analyse des mégadonnées. Les travaux de ce groupe de travail ont porté sur les incidences économiques et sociales des mégadonnées, ainsi que sur leur utilité en tant qu'outil de prestation des programmes gouvernementaux, d'élaboration des politiques, d'application de la réglementation et de collaboration avec les intervenants.

Afin de faciliter la mise sur pied de la Conférence Rapid Canada sur la fabrication par addition et de favoriser les partenariats autour des technologies émergentes, le Ministère a convoqué deux groupes d'experts et organisé des discussions sur la fabrication par addition avec des fonctionnaires et des représentants de l'industrie. La Conférence Rapid Canada a rassemblé le plus grand nombre de spécialistes de la fabrication par addition à jamais s'être réunis au Canada et a été une occasion d'établir des partenariats parmi les acteurs du secteur privé et les organismes gouvernementaux.

Le Ministère s'est allié à des groupes indépendants de chercheurs sur les politiques, le Forum des politiques publiques, l'Institut C.D. Howe et le Lawrence National Centre for Policy and Management, pour examiner certains des grands thèmes qui touchent le secteur manufacturier canadien, dont le recensement des possibilités et des défis pour ce qui est des investissements, de la croissance et de la compétitivité dans le secteur manufacturier. Industrie Canada a aussi réalisé une analyse du secteur canadien de l'automobile, afin de mieux reconnaître les occasions qui s'offrent et de relever plus efficacement les défis qui se posent dans le milieu des fournisseurs de l'industrie.

En novembre 2014, Industrie Canada annonçait la composition du Comité consultatif de l'espace, qui s'est réuni la première fois en février 2015. Les membres du comité de gouvernance des sous-ministres sur l'espace se sont réunis une première fois en février 2014, puis ont continué de se réunir à intervalles réguliers en 2014-2015, afin de superviser tous les projets spatiaux d'envergure et ainsi assurer une meilleure coordination et une meilleure supervision entre tous les ministères.

Industrie Canada a engagé un dialogue suivi avec les intervenants de l'industrie et les ministères et organismes fédéraux, dans le cadre des réunions du comité directeur de la Stratégie fédérale en matière de tourisme. En septembre 2014, Industrie Canada s'est efforcé d'instaurer un dialogue constructif sur le tourisme avec les provinces et les territoires dans le cadre d'une réunion du Conseil canadien des ministres du tourisme.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles est attribuable aux réaffectations à l'interne au niveau du sous-programme Retombées industrielles et régionales, à des fins d'harmonisation avec les exigences du programme.

Sous-programme : Capacité de construction navale

Description

Ce programme met en œuvre le volet Proposition de valeur (PV) de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN) afin de soutenir la santé et la durabilité de l'ensemble de l'industrie navale canadienne. Irving Shipbuilding et Seaspan Shipyards, les deux chantiers navals sélectionnés selon le processus concurrentiel de la SNACN, versent une contribution de 0,5 p. 100 de tous leurs contrats de la SNACN aux investissements dans la PV. Ce programme aide à faire en sorte que la capacité de construction navale existe pour répondre aux besoins en matière d'approvisionnement et d'entretien de la marine canadienne en versant des contributions non remboursables permettant ainsi de réduire les frais d'intérêts ou de location des

demandeurs. Ce programme utilise les fonds du paiement de transfert suivant : Mécanisme de financement structuré.

Ressources financières budgétaires : Capacité de construction navale (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
589 736	382 685	(207 051)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
5	3	(2)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les engagements dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale contribuent à la santé et à la durabilité du secteur canadien de la construction navale et maritime	Valeur en dollars des investissements planifiés dans le secteur canadien de la construction navale et maritime des contrats découlant de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale	1,44 million de dollars	3,5 millions de dollars

Analyse du rendement : Capacité de construction navale

En 2014-2015, Industrie Canada a réussi à négocier les conditions du premier contrat de construction aux termes du volet Proposition de valeur de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale. De plus, le chantier naval, Construction navale Irving Inc., a établi les investissements prévus connexes.

En 2014-2015, le Ministère a élaboré des politiques et procédures pour améliorer sa manière d'évaluer les investissements prévus présentés par les deux chantiers maritimes dans le cadre de la proposition de valeur (Construction navale Irving Inc. et Vancouver Shipyards). Cela comprenait des attentes et des échéanciers clairs de compte rendu et des réunions régulièrement planifiées.

Les investissements prévus pour 2014-2015 ont dépassé la cible, parce que l'un des chantiers a défini les activités plus rapidement que ce qui était prévu au calendrier.

Sous-programme : Retombées industrielles et régionales

Description

Le programme met en œuvre la Politique des retombées industrielles et régionales (RIR), qui encadre le recours aux programmes d'approvisionnement de défense et de sécurité afin de favoriser le développement industriel et régional à long terme au Canada. La Politique des RIR permet aux sociétés canadiennes de profiter des retombées des programmes d'approvisionnement fédéraux par la création de nouvelles occasions d'affaires ou de nouveaux investissements en recherche-développement, en commercialisation des technologies ou dans des activités d'expansion. Cette politique exige que les maîtres d'œuvre à qui sont attribués d'importants contrats fédéraux de défense et de sécurité créent de nouvelles activités commerciales au Canada d'une valeur égale à la valeur du contrat.

Ressources financières budgétaires : Retombées industrielles et régionales (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
1 019 420	3 202 839	2 183 419

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
26	28	2

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les maîtres d'œuvre qui profitent des retombées des contrats d'approvisionnement fédéraux réinvestissent dans l'économie canadienne	Valeur (en dollars) des investissements des maîtres d'œuvre dans l'économie canadienne	2 milliards de dollars	2,01 milliards de dollars
Des relations d'affaires sont créées entre les fournisseurs et les maîtres d'œuvre du Canada	Nombre de transactions qui créent des relations entre les maîtres d'œuvre et les entreprises canadiennes	125	103
Les transactions ayant des retombées industrielles et régionales sont examinées, approuvées et font l'objet de rapports en temps opportun	Pourcentage de nouvelles transactions commerciales évaluées annuellement par rapport au nombre total de demandes reçues	90 %	99 %

Analyse du rendement : Retombées industrielles et régionales

Le 19 décembre 2014, la Politique des retombées industrielles et régionales est devenue la Politique des retombées industrielles et technologiques, qui comprend le volet Proposition de valeur, comme décrit dans le *Guide sur la proposition de valeur*[13]. La nouvelle approche contribuera à mieux exploiter les approvisionnements en défense et sécurité pour créer des emplois au Canada et favoriser la croissance économique du pays.

Le nombre de nouvelles transactions qui ont créé des relations d'affaires entre les entrepreneurs principaux et des entreprises canadiennes a été inférieur à ce qui était prévu en 2014-2015 en raison des décisions des entrepreneurs principaux de faire le travail dans le cadre de leurs activités canadiennes.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles est attribuable aux réaffectations à l'interne au niveau du sous-programme Politiques et analyses propres aux industries, à des fins d'harmonisation avec les exigences du programme.

Programme : Développement économique des collectivités

Description

Ce programme soutient le développement économique des collectivités du Nord de l'Ontario comme le font les organismes de développement économique régional dans d'autres régions du Canada. Son principal objectif consiste à renforcer l'économie du Nord de l'Ontario en finançant, au moyen d'ententes de contribution, des projets de développement économique et communautaire réalisés par les secteurs public et privé et les organisations sans but lucratif, notamment le soutien des communautés minoritaires

de langue officielle. Ce programme contribue également à améliorer l'accès de la population à Internet et à offrir des ordinateurs aux écoles de l'ensemble du Canada.

Ressources financières budgétaires : Développement économique des collectivités (dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
61 707 284	61 707 284	85 133 251	83 737 928	22 030 644

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
98	117	19

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat réel
Les entreprises et les organisations ciblées dans le Nord de l'Ontario stimulent la croissance économique	Nombre d'entreprises et d'organismes dans le Nord de l'Ontario créés, élargis ou conservés grâce à l'aide de FedNor	1 700	2 100*

* Selon les rapports reçus au 28 mai 2015.

Analyse du rendement : Développement économique des collectivités

En 2014-2015, Industrie Canada a soutenu le développement économique et communautaire des collectivités du Nord de l'Ontario par l'entremise du Programme de développement du Nord de l'Ontario (PDNO), du Programme de développement des collectivités et de l'Initiative de développement économique de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018.

Le Ministère a lancé des initiatives ciblées pour améliorer, par exemple, les stages jeunesse dans les petites et moyennes entreprises et la capacité de développement économique dans les communautés rurales et autochtones.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond au transfert interne entre l'ISAD et le PDNO et le programme Jeunes stagiaires. Il comprend aussi le financement supplémentaire reçu pendant l'exercice pour Ordinateurs pour les écoles, Ordinateurs pour les écoles – Programme d'acquisition d'une expérience professionnelle et le programme Un Canada branché.

Sous-programme : Développement économique du Nord de l'Ontario

Description

Ce programme vise à favoriser la croissance, la diversification économique, la création d'emplois et l'établissement de collectivités autonomes et viables dans le Nord de l'Ontario. Pour y parvenir, des paiements de transfert sont versés aux petites et moyennes entreprises et aux organismes sans but lucratif, y compris aux municipalités, aux organismes municipaux, aux organismes de développement communautaire et aux établissements de recherche, dans trois secteurs prioritaires : le développement économique communautaire, la croissance et la compétitivité des entreprises ainsi que l'innovation. Dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018, ce programme offre également du soutien aux entreprises et aux activités de développement économique qui visent à améliorer la vitalité économique des collectivités francophones dans l'ensemble du Nord de l'Ontario et à favoriser la croissance soutenue. Ce programme utilise les fonds des paiements de transfert suivants : le Programme de développement du Nord de l'Ontario, l'Initiative de développement économique et le Programme de développement des collectivités.

Ressources financières budgétaires : Développement économique du Nord de l'Ontario (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
50 907 284	55 394 846	4 487 562

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
92	93	1

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les entreprises et les organismes ciblés dans le Nord de l'Ontario attirent les investisseurs	Valeur en dollars des investissements obtenus par dollar de programme déboursé	2,40 $	1,56 $
Les entreprises et les organismes ciblés dans le Nord de l'Ontario créent et conservent des emplois	Nombre d'emplois créés et conservés dans le Nord de l'Ontario grâce aux investissements des programmes de FedNor	4 100	4 025*

* Selon les rapports reçus au 28 mai 2015.

Analyse du rendement : Développement économique du Nord de l'Ontario

En 2014-2015, Industrie Canada a lancé l'Initiative d'investissement communautaire dans le Nord de l'Ontario pour aider les Premières Nations et les collectivités rurales à embaucher un professionnel qualifié pour saisir les occasions de développement économique.

Par l'intermédiaire du Programme de développement des collectivités, le Ministère a engagé les 24 sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Nord de l'Ontario à favoriser la stabilité économique, la croissance et la création d'emplois, la diversification et la compétitivité des économies rurales locales et l'établissement de collectivités autonomes et viables dans le Nord de l'Ontario.

Le Programme de développement du Nord de l'Ontario a lancé une initiative de stages jeunesse dans le secteur privé par le truchement des SADC, afin d'améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises aux ressources humaines dans les régions rurales et éloignées pour soutenir leur croissance.

Le Ministère a comblé les lacunes du service à large bande dans le Nord de l'Ontario en 2014-2015, en investissant dans des projets de déploiement pour compléter le programme Un Canada branché.

Industrie Canada a mobilisé les autres ministères, le gouvernement de l'Ontario et les communautés des Premières Nations pour assurer le développement du gisement minéral du Cercle de feu, ouvrant des possibilités économiques dans le Nord-Ouest de l'Ontario.

Industrie Canada a soutenu le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire en mettant en œuvre l'Initiative de développement économique de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018.

L'écart entre la valeur prévue et réelle en dollars des investissements obtenus par dollar de programme déboursé est attribuable au fait que la méthode actuellement utilisée pour

produire les rapports ne saisit pas les données associées à l'aide fournie aux fournisseurs de services intermédiaires et aux organisations qui, à leur tour, les distribuent aux bénéficiaires finaux. On s'efforce actuellement de s'assurer que tous les effets de levier sont reconnus dans le coût total du projet, qui est utilisé pour calculer l'effet multiplicateur.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond aux réaffectations au PDNO à l'interne pour financer les initiatives de FedNor (l'Initiative de fabrication ciblée du Nord de l'Ontario et l'approche de FedNor de soutien au déploiement du service à large bande), ainsi qu'aux coûts en cours d'exercice liés aux besoins en matière de rémunération, engagés pour s'acquitter des obligations juridiques de l'employeur (p. ex., le congé parental).

Sous-programme : Accès aux ordinateurs et à Internet

Description

Ce programme soutient l'accès à des ordinateurs et à Internet dans les collectivités partout au pays. Grâce au nouveau programme Un Canada branché, il finance également le prolongement ou l'amélioration de l'infrastructure des services Internet à large bande dans le but d'atteindre les collectivités qui n'y avaient pas encore accès. Il est aussi responsable de tenir à jour les cartes de la couverture actuelle des services Internet à large bande dans l'ensemble du Canada et de collaborer avec d'autres partenaires gouvernementaux pour coordonner le soutien de l'infrastructure à large bande. Ce programme appuie aussi l'accès à la large bande par satellite aux ménages non desservis ou mal desservis conformément aux accords établis en vertu du programme Large bande Canada (qui se termine en 2015-2016, aucun nouvel accord ne sera conclu). Ce programme remet à neuf les surplus d'équipement d'ordinateurs donnés par le public et les compagnies privées et les distribue aux écoles, aux bibliothèques, aux organismes d'apprentissage sans but lucratif et aux communautés autochtones selon leurs demandes. Ce programme fournit également des opportunités de stage pour les jeunes où de jeunes Canadiens peuvent obtenir une expérience enrichissante dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Ce programme utilise les fonds des paiements de transfert suivants : le programme Large bande Canada : les Stages pour les jeunes dans les centres d'accès communautaire, Ordinateurs pour les écoles et Ordinateurs pour les écoles – Programme d'acquisition d'une expérience professionnelle, Large bande Canada : Un milieu rural branché et Un Canada branché.

Ressources financières budgétaires : Accès aux ordinateurs et à Internet (dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
10 800 000	28 343 082	17 543 082

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
6	25	19

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Accès Internet à large bande pour les ménages non desservis et mal desservis	Nombre de ménages au Canada ayant accès à Internet à large bande grâce à des services satellitaires financés par le programme Large bande Canada	72 000	72 000
Les écoles, les bibliothèques, les organismes sans but lucratif et les collectivités autochtones reçoivent des ordinateurs remis à neuf	Nombre d'ordinateurs remis à neuf livrés annuellement	65 000	73 257
De jeunes stagiaires acquièrent de l'expérience professionnelle en technologies de l'information et des communications	Nombre de jeunes stagiaires embauchés	250	272 (Ordinateurs pour les écoles) 1 345 (les Stages pour les jeunes)

Analyse du rendement : Accès aux ordinateurs et à Internet

Industrie Canada a lancé le nouveau programme un Canada branché en juillet 2014. Le programme a pour but de donner accès à la large bande à une vitesse minimale de 5 mégabits par seconde à éventuellement 280 000 ménages canadiens non desservis ou mal desservis additionnels. On avait reçu plus de 300 demandes à la date limite du 12 janvier 2015. Le financement sous forme de contribution d'Industrie Canada dans le cadre du programme Large bande Canada : Un milieu rural branché, qui prendra fin en 2015-2016, a permis de fournir l'aide financière requise pour offrir l'accès à la large bande par satellite à 72 000 foyers qui n'étaient auparavant pas desservis ou qui l'étaient mal. D'ici 2019, le nouveau programme Un Canada branché étendra et améliorera l'accès Internet à large bande à une vitesse de 5 Mbps pour 98 p. 100 des foyers canadiens.

Grâce au programme Ordinateurs pour les écoles, on a distribué 73 257 ordinateurs et portables remis à neuf dans les écoles, bibliothèques, organismes d'apprentissage sans but lucratif et collectivités autochtones en 2014-2015. Le programme a aussi permis d'offrir des stages à 272 jeunes dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC). En 2014, le programme Ordinateurs pour les écoles a reçu un financement renouvelé de 36 millions de dollars sur quatre ans. Par conséquent, le programme a approuvé des accords de financement de trois ans avec les bénéficiaires, à compter de 2015-2016. Le programme Jeunes stagiaires a aussi offert à environ 1 365 jeunes une expérience de travail dans le domaine des TIC. Ce programme a été prolongé d'une autre année, jusqu'à la fin de 2015-2016.

La cible pour le nombre de jeunes stagiaires embauché n'englobe que les stages offerts dans le cadre d'Ordinateurs pour les écoles – Programme d'acquisition d'une expérience professionnelle.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond aux fonds fournis en 2014 et obtenus dans le Budget supplémentaire des dépenses pour renouveler le programme Ordinateurs pour les écoles et aux fonds réaffectés à l'interne au programme Jeunes stagiaires.

L'écart entre le nombre prévu et le nombre réel d'ETP est attribuable aux exigences de mise en œuvre et de gestion du nouveau programme Un Canada branché.

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières budgétaires – Services internes (dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
91 810 131	120 810 133	139 734 260	133 544 518	8 734 387

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
1 116	1 251	65

Analyse du rendement : Services internes

Les services internes fournis sur une base permanente par Industrie Canada et les initiatives de gestion énumérées ci-dessous demeurent ancrées dans des pratiques de gestion financière rigoureuses et sont conçus pour assurer une prestation efficiente et efficace des programmes et activités.

Objectif 2020

En 2014-2015, Industrie Canada a maintenu son engagement envers les employés en poursuivant la mise en œuvre de son plan d'action Objectif 2020. Le plan d'action, fondé sur les consultations menées à l'échelle du Ministère, a été amélioré par une stratégie de

sensibilisation et de mobilisation, en apportant des modifications à la structure de gouvernance du Ministère et en sollicitant la participation directe des employés à la planification intégrée, aux pratiques en matière de ressources humaines, aux communications internes, à l'élaboration des politiques, à l'innovation et à l'évaluation des programmes.

Ressources humaines

Le Ministère s'est concentré sur son effectif, ses milieux de travail et son leadership grâce à diverses initiatives, notamment : renforcer le programme de gestion du rendement par la mise en application de la Directive sur la gestion du rendement et la tenue d'ateliers de renforcement des capacités connexes pour les gestionnaires; poursuivre le travail sur le recrutement selon une approche ministérielle et le perfectionnement de conseillers en politiques; revitaliser la collectivité des gestionnaires d'Industrie Canada, qui dirige les initiatives ministérielles visant à favoriser l'innovation, en encourageant la participation et en multipliant les possibilités de perfectionnement professionnel pour les gestionnaires.

Gestion financière

En 2014-2015, Industrie Canada a mis en application le gel du budget de fonctionnement à l'échelle du gouvernement. En misant sur une gestion financière prudente et sa capacité de financer à long terme, le Ministère a été en mesure de gérer le gel en grande partie grâce à l'attrition, tout en continuant de remplir son mandat et de réaliser ses principales activités.

Initiatives de transformation

Industrie Canada a également axé ses efforts sur la mise en œuvre des initiatives de transformation du gouvernement du Canada en technologies et gestion de l'information, finances et gestion des ressources humaines grâce aux initiatives en cours comme Gouvernement ouvert, GCDocs et le Projet de regroupement des services de paie. Le Ministère a formé un groupe de travail pour formuler un mode de gouvernance, des normes et des lignes directrices pour gérer les données et faciliter l'identification, l'établissement de l'admissibilité et la diffusion des ensembles de données de grande valeur du Ministère dans le cadre du Gouvernement ouvert. En vue de la mise en œuvre de l'initiative GCDocs, le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et d'autres ministères qui ont déjà adopté le système, afin de tirer profit de leur expérience et des leçons retenues. Le Ministère a continué de gérer le transfert des services de paie aux bureaux de TPSGC à Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

On observe chaque année des écarts entre le Budget principal des dépenses et les dépenses prévues, les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses réelles au niveau des services internes, et ils sont en partie attribuables au modèle de financement du Ministère, selon lequel une grande portion de son budget central provient des remboursements et des redevances perçues relativement au soutien fourni dans le cadre de programmes de contributions ministériels. Cette portion varie d'une année à l'autre et

est intégrée annuellement par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses, elle ne figure jamais dans le Budget principal des dépenses.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles correspond aux coûts en cours d'exercice liés aux besoins en matière de ressources, engagés pour s'acquitter des obligations juridiques de l'employeur (p. ex., le congé parental), ainsi qu'aux réaffectations de ressources à l'interne afin de regrouper les ressources de TI.

L'écart entre le nombre prévu et le nombre réel d'ETP s'explique principalement par le regroupement des ressources de TI au sein des services internes.

Section III : Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

Les principales données financières présentées dans ce RMR donnent un aperçu général de la situation et des opérations financières d'Industrie Canada. Elles devraient être lues conjointement avec les états financiers 2014-2015 du Ministère se trouvant sur le site Web d'Industrie Canada.[14]

Sommaire des résultats financiers de 2015

Les résultats financiers sont liés aux trois résultats stratégiques et services internes connexes qui visent à rendre l'industrie canadienne plus productive et compétitive dans l'économie mondiale, améliorant ainsi le bien-être économique et social de la population canadienne.

État condensé des opérations

Industrie Canada
État condensé des opérations et situation financière nette ministérielle (non vérifié)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015
(dollars)

	Résultats attendus 2014-2015*	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2013-2014	Écarts (résultats réels 2014-2015 moins résultats attendus 2014-2015)	Écarts (résultats réels 2014-2015 moins résultats réels 2013-2014)
Total des charges	1 220 165 626	1 050 446 244	1 213 910 486	(169 719 382)	(163 464 242)
Total des revenus	229 767 999	223 964 778	224 298 773	(5 803 221)	(333 995)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	990 397 627	826 481 466	989 611 713	(163 916 161)	(163 130 247)

*Selon l'état des résultats prospectifs de 2014-2015

Résultats prévus

Les résultats prévus sont basés sur l'état des résultats prospectifs présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015.[15] L'écart de 170 millions de dollars entre les résultats prévus de 2014-2015 et les dépenses réelles de 2014-2015 est attribuable à des réductions dans un certain nombre de domaines. Les paiements de transfert pour des programmes comme l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) et le Programme de démonstration de technologies étaient moins élevés en raison de la

diminution de la demande des programmes. De plus, les dépenses pour le Programme de financement des petites entreprises du Canada consécutives ont diminué en raison d'une baisse des demandes d'indemnisation et des paiements effectués au titre des prêts en défaut. En dernier lieu, les dépenses de fonctionnement étaient également moins élevées que prévu, particulièrement pour les services professionnels et spécialisés. Ces estimations de dépenses étaient principalement basées sur des moyennes historiques.

Charges

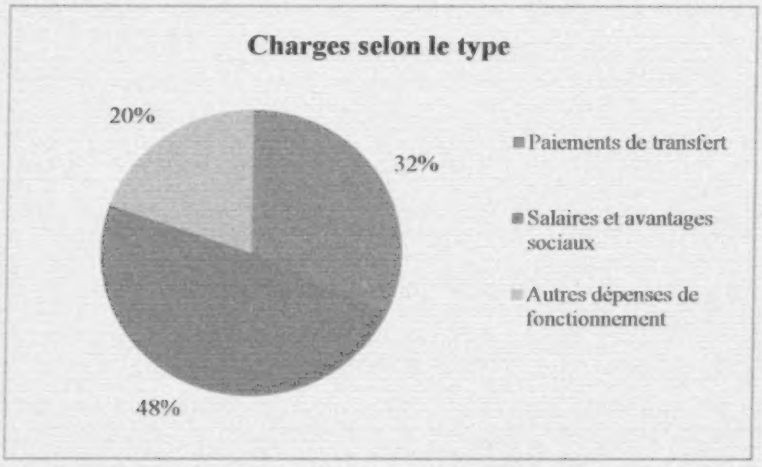

Les charges totales se situaient à 1,05 milliard de dollars en 2014-2015, une diminution de 163 millions de dollars comparativement à 2013-2014. Cette diminution est en grande partie attribuable à Génome Canada (sous l'activité de programme Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation), qui a été enregistré comme une dépense en 2013-2014. La diminution des subventions et des contributions a été légèrement compensée par une augmentation des dépenses liées aux salaires et aux avantages sociaux engendrées en raison des ajustements du passif liés aux indemnités de départ à la suite d'un changement dans le taux d'indemnités de départ du SCT.

Revenus

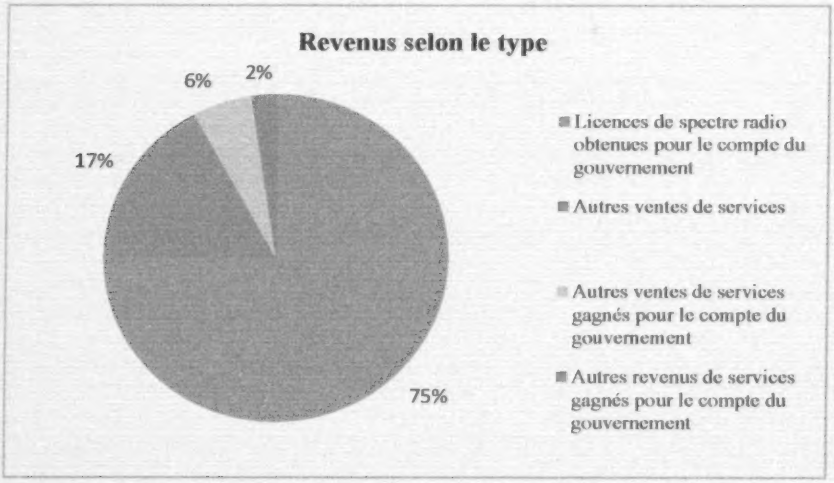

Les revenus totaux bruts se situaient à 1,3 milliard de dollars en 2014-2015, une augmentation d'environ 225 millions de dollars tandis que les revenus nets de 224 millions de dollars sont demeurés essentiellement inchangés par rapport à l'année dernière. Les licences de spectre représentent la majorité des revenus bruts rapportés dans les états financiers ministériels et comptent pour la majorité de la hausse depuis 2013-2014. Cette augmentation des revenus bruts reflète la reconnaissance des revenus de licences du spectre de la vente aux enchères de la bande de 700 MHz complétée en 2014. L'augmentation est partiellement compensée par une diminution des revenus provenant des amendes. Ces types de revenus sont déclarés comme des revenus gagnés pour le compte du gouvernement, car ils ne peuvent pas être dépensés à nouveau par le Ministère. Les autres ventes de services désignent les honoraires juridiques et les enregistrements effectués par l'entremise d'organismes comme l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, le Bureau du surintendant des faillites et le Programme de financement des petites entreprises du Canada. Une partie de ces revenus ne peut pas être dépensée à nouveau et ceux-ci sont déclarés comme des revenus gagnés pour le compte du gouvernement.

État condensé de la situation financière

Industrie Canada **État condensé de la situation financière (non vérifié)** Au 31 mars 2015 (dollars)			
	2014-2015	**2013-2014**	**Écarts (2014-2015 moins 2013-2014)**
Total des passifs nets	831 762 877	875 047 895	(43 285 018)
Total des actifs financiers nets	271 830 924	254 365 147	17 465 777
Dette nette du Ministère	559 931 953	620 682 748	(60 750 795)
Total des actifs non financiers	113 038 990	107 267 916	5 771 074
Situation financière nette du Ministère	(446 892 963)	(513 414 832)	66 521 869

Passifs nets

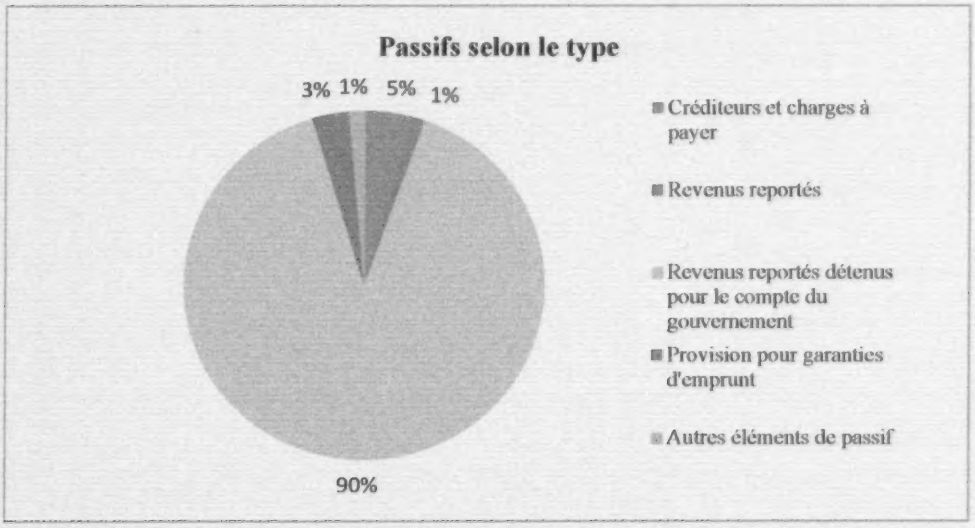

Le total du passif net se situait à 832 millions de dollars pour 2014-2015, une diminution de 43 millions de dollars, tandis que le passif brut se chiffrait à 8,2 milliards de dollars, une augmentation de 3,9 milliards de dollars. Les comptes créditeurs ont diminué de 71 millions de dollars au cours du présent exercice, en raison principalement d'une réduction des subventions et contributions dues, y compris des paiements statutaires pour Génome Canada et la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs. La diminution a été partiellement compensée par l'augmentation des avantages sociaux futurs et autres passifs. L'augmentation de 3,9 milliards de dollars dans les passifs est principalement due

à une augmentation des revenus reportés à la suite de l'achèvement de la vente aux enchères de 700 MHz et la réception des paiements partiels pour la vente aux enchères AWS-3. Une grande partie (99 %) des revenus reportés ne peut pas être dépensée à nouveau par Industrie Canada et est donc déclarée comme un passif détenu au nom du gouvernement, réduisant ainsi le passif du Ministère de 7,4 milliards de dollars.

Actifs financiers nets

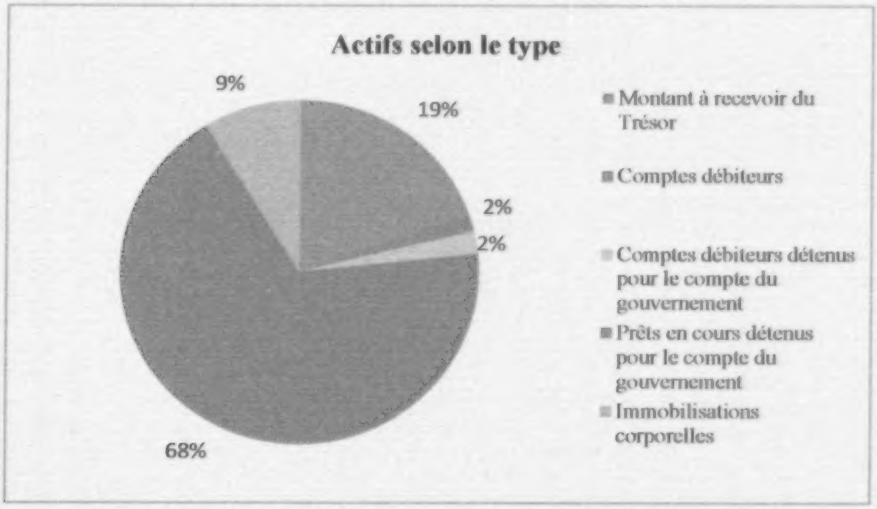

Le total des actifs financiers nets se situait à 272 millions de dollars pour 2014-2015, une augmentation de 17 millions de dollars par rapport à l'année dernière, tandis que les actifs financiers bruts se chiffraient à 1,2 milliard de dollars, une augmentation de 124 millions de dollars. Cette augmentation des actifs financiers bruts peut être imputée aux paiements de contributions remboursables sans condition effectués pendant l'exercice principalement à l'Office des technologies industrielles qui offre du financement dans le cadre du programme de l'ISAD à des entreprises d'aérospatiale et de défense, ainsi qu'au Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile, qui vise à favoriser la R-D novatrice dans le secteur de l'automobile au Canada.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le *Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015* se trouvent sur le site Web d'Industrie Canada.[16]

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Initiatives horizontales
- Vérifications internes et évaluations
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
- Financement pluriannuel initial
- Rapport sur les frais d'utilisation
- Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*.[17] Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Secteur de la gestion intégrée
Industrie Canada
235, rue Queen
2e étage, tour Est
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Courriel : info@ic.gc.ca
Télécopieur : 343-291-3297

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes (*Program Alignment Architecture*) : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental (*whole-of-government framework*) : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible (*target*) : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*) : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*) : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers, et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*) : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses législatives (*statutory expenditures*) : Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses prévues (*planned spending*) : En ce qui a trait aux RPP et aux RMR, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées (*voted expenditures*) : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé du crédit régit les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*) : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement *(performance indicator)* : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan *(plan)* : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité *(priority)* : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

programme *(program)* : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé *(sunset program)* : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement *(departmental performance report)* : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dispose de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités *(Report on Plans and Priorities)* : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dispose de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

production de rapports sur le rendement *(performance reporting)* : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

rendement *(performance)* : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat *(result)* : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (*Strategic Outcome*) : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fondements de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada (*Government of Canada outcomes*) : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (*Management, Resources and Results Structure*) : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après la liaison hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

1 *Loi sur le ministère de l'Industrie*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-9.2/

2 Portefeuille de l'Industrie, http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_00022.html

3 Cadre pangouvernemental, http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx

4 Comptes publics du Canada 2015, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

5 Mesures Canada, http://www.ic.gc.ca/eic/site/080.nsf/fra/home

6 *Nouveau départ : un examen des lois canadiennes en matière d'insolvabilité*, http://www.ic.gc.ca/eic/site/cilp-pdci.nsf/fra/cl00882.html

7 Consultation sur la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, https://www.ic.gc.ca/eic/site/cilp-pdci.nsf/fra/h_cl00867.html

8 *Un Canada, une économie nationale : Modernisation du commerce intérieur au Canada*, http://www.ic.gc.ca/eic/site/081.nsf/fra/h_00007.html

9 Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles, http://www.ic.gc.ca/eic/site/oca-bc.nsf/fra/h_ca00175.html

10 Canada numérique 150, https://www.ic.gc.ca/eic/site/028.nsf/fra/accueil

11 Perspectives du spectre mobile commercial, http://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/fra/sf09444.html

12 *Un moment à saisir : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014*, http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_07472.html

13 *Politique des retombées industrielles et technologiques : Guide sur la proposition de valeur*, http://www.ic.gc.ca/eic/site/086.nsf/fra/00006.html

14 Les états financiers 2014-2015, http://www.ic.gc.ca/eic/site/017.nsf/fra/07531.html

15 État des résultats prospectif, http://www.ic.gc.ca/eic/site/017.nsf/fra/07438.html

16 Tableaux de renseignements supplémentaires, http://www.ic.gc.ca/eic/site/017.nsf/fra/07475.html

17 Publication sur les dépenses fiscales et les évaluations, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp